

DURRENBACH

Commune

INFOS



*De janvier à
décembre 2010*



Janvier 2011

Le mot du Maire...

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,



Le bulletin municipal est un excellent outil de communication pour informer la population sur les événements, les réalisations et les projets de la commune. Dans ce journal vous trouverez toutes les décisions du conseil municipal et les travaux importants réalisés au courant de l'année 2010. Grâce à une équipe municipale dynamique et motivée, les chantiers avancent à grand pas à Durrenbach.

L'année 2010 aura été marquée par deux faits importants :

- le chantier du réaménagement complet de la rue principale en traversée du village,
- l'acquisition de la propriété Bühler avec le bâtiment principal qui abrite la Coop.

Financièrement des décisions lourdes pour le conseil municipal, parce qu'elles engagent environ 800 000 euros de financement pur de la commune de Durrenbach. Je tiens à rassurer l'ensemble des contribuables que ces décisions n'auront pas d'impact important sur l'augmentation de la fiscalité, c'est-à-dire sur les impôts locaux. En effet, ces travaux importants font l'objet d'une programmation pluriannuelle et permettent à la collectivité de capitaliser des fonds pour assurer une bonne partie des dépenses en autofinancement. La politique du conseil municipal consiste à réaliser des projets en fonction des ressources existantes et non de créer des ressources en fonction des projets et de décider des augmentations importantes de la fiscalité. Pour confirmer ces propos vous trouverez dans ce numéro une analyse financière sur la commune de Durrenbach réalisée par la trésorerie de Woerth. Vous pourrez constater que nous sommes dans une gestion mesurée et prudente qui impose le contribuable de manière raisonnée dans des projets adaptés au développement du village.

L'acquisition de la propriété Bühler a fait l'unanimité au conseil municipal pour deux raisons essentielles :

- assurer le maintien du commerce de proximité en louant l'espace coop actuel aux coopérateurs d'Alsace qui se sont déclarés vouloir maintenir leur point de vente à Durrenbach.
- devenir propriétaire d'un terrain de 30 ares environ au centre du village autour des bâtiments communaux et de la place centrale du village pour des développements futurs.

Une réhabilitation de la grange permettrait aussi l'installation d'une partie de l'atelier municipal pour des stockages de matériels et de matériaux.

Le local poste attenant à la mairie et placé au centre du village est également terminé et permet de maintenir ce service dans le village sous forme d'agence postale communale. Madame Bonnefont assure le fonctionnement de cette agence sous le contrôle de la poste de Soultz sous Forêts, mais est une employée de la commune.

Si les équipements et le visage de Durrenbach changent grâce aux projets, il faut aussi de l'activité, de la vie et de l'ambiance. Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble des responsables associatifs qui jouent leur rôle à fond. Toute l'année il se passe quelque chose dans le village grâce à leur implication et pour la plus grande satisfaction de chacun d'entre nous. Je souhaite vivement que ces relations amicales entre les associatifs, les habitants, le conseil municipal puissent se pérenniser et encore s'améliorer grâce à des rencontres comme celle du mois de septembre dernier avec une table ronde des responsables associatifs et communaux.

Pour l'année 2011, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite beaucoup de santé, de bonheur et de réussite.

BONNE ANNEE 2011

Le Maire

Charles MEYER-KUHN

LES NAISSANCES

DE PETRO Alessio Lino Alain



Né le 18 février 2010
à HAGUENAU
Fils de DE PETRO
Domenico
et TOILLIE Stéphanie
35 Route de Haguenau

NIPPERT Tom



Né le 28 janvier 2010
à Haguenau
Fils de NIPPERT Philippe
et MUTH Sabrina
18 Rue du Chemin de Fer

BATT Clément



Né le 18 février 2010
à HAGUENAU
Fils de BATT Yannick
et de ARTH Aline
Domiciliés 41 Grand'Rue

REICHHART Louane Mathilde



Née le 7 mars 2010
à HAGUENAU
Fille de REICHHART
Christophe et de DECKER
Sophie
27b Route de Haguenau

BOEHM Arthur Raphaël Marc



Né le 8 mars 2010
à WISSEMBOURG
Fils de BOEHM Alain et de
PRESENZA Agnès
64 Grand'Rue

EINSETLER Charline



Née le 4 avril 2010
à HAGUENAU
Fille de EINSETLER
Christophe et
de WILLINGER Sonia
4 Rue des Bleuets

STREBLER Théa Lou



Née le 16 avril 2010 à
HAGUENAU
Fille de STREBLER Lionel
et de HELMER Laetitia
36 Rue Principale

ORGUN Seyda-Nur



Née le 24 mai 2010 à
HAGUENAU
Fille
de ORGUN Muhammet
et de ERGUL Tülay
11 Place de l'Eglise

STAHL Léna



Née le 6 juillet 2010 à
HAGUENAU
Fille de STAHL Guillaume et
de MEYER Céline
5a Rue des Vergers

DUSCH Charlotte



Née le 28 octobre 2010
à STRASBOURG
Fille de DUSCH David et
de CRIQUI Marie-Line
50a Grand'Rue

TRAUTMANN Simon Antoine



Né le 5 novembre 2010
à HAGUENAU
Fils de TRAUTMANN Alain
et de ACKER Catherine
21a Route de Haguenau

Theron Lenny



Né le 6 novembre 2010
à SCHILTIGHEIM
Fils de THERON Cyrille et
de ROHMER Lisa
40 Rue Principale

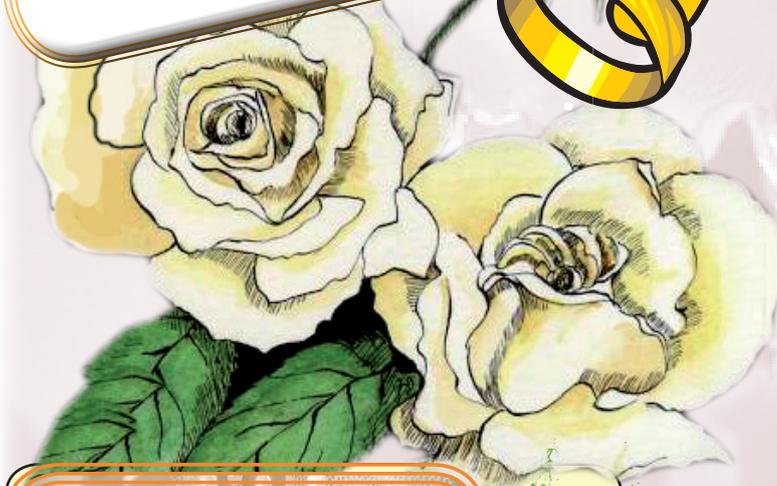
Ziegler Belinda Tracy



Née le 26 novembre
2010 à HAGUENAU
Fille de ZIEGLER René
et de DESIRE Linda
71 Rue Principale



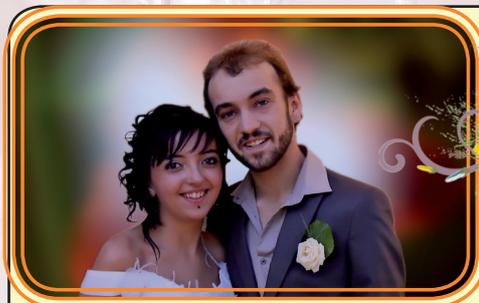
Les Mariages



MEYER-KUHN GÉRARD JEAN-PAUL
OTT BÉNÉDICTE JEANNE ANNE
LE 24 AVRIL 2010



TREIBER ALBERT PIERRE
HERBER ANNETTE AUGUSTINE
LE 10 JUILLET 2010



BURGER AURÉLIEN
JUNG CLOTHILDE MARIE-BERNARD
LE 21 AOÛT 2010



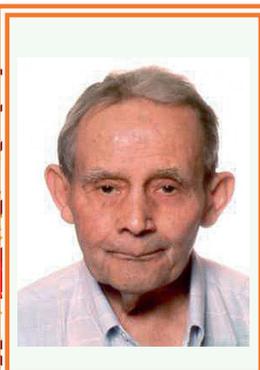
MESSMER OLIVIER ALFRED
WEBER ANNE
4 SEPTEMBRE 2010



STAHL Guillaume
MEYER Céline
Le 9 octobre 2010

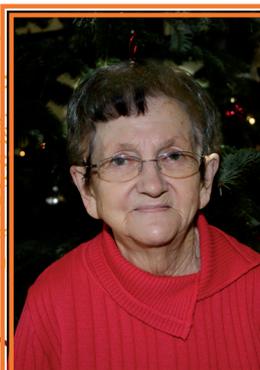
LES GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ANS



RICHTER CHARLES
NÉ LE 27/01/1930

80 ANS



MORIO MARLYSE
NÉE LE 11/03/1930

80 ANS



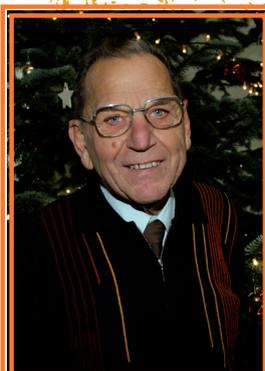
DYTLY ROGER
NÉ LE 08/05/1930

80 ANS



HITTLER FERNAND
NÉ LE 26/05/1930

80 ANS



SCHMITT LUCIEN
NÉ LE 02/06/1930

80 ANS



BONDORFFER GERMAINE
NÉE LE 07/09/1930

80 ANS



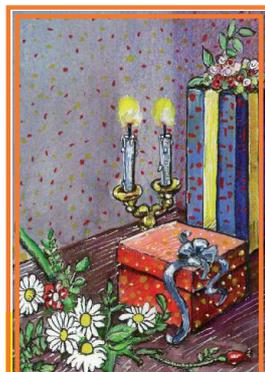
LITOLFF JEANNE
NÉE LE 08/11/1930

85 ANS



HARTHEISER THÉRÈSE
NÉE LE 30/03/1925

85 ANS



WEIBEL GERMAINE
NÉE LE 26/04/1925

85 ANS



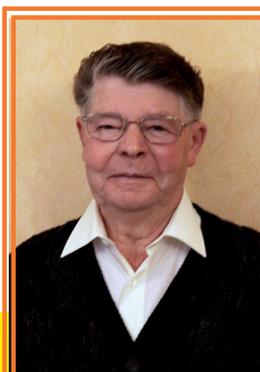
HOPPÉ ELISE
NÉE LE 24/05/1925

85 ANS



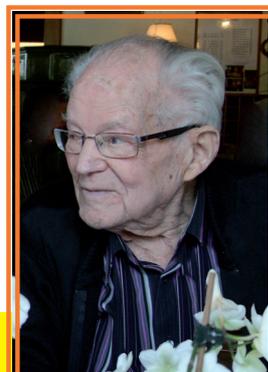
BOLLENDER GILBERT
NÉ LE 08/08/1925

85 ANS



HARTHEISER MARCEL
NÉ LE 05/09/1925

95 ANS



HARTHEISER PHILIPPE
NÉ LE 18/04/1915

ILS NOUS ONT QUITTÉS

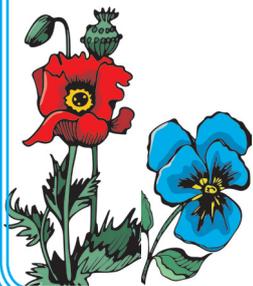
VOLMAR CLAUDINE MARIE EVELYNE ÉPOUSE LITTOLFF DÉCÉDÉE LE 12 JANVIER 2010

HUSS LUCIE VEUVE SCHMITT DÉCÉDÉE LE 19 JANVIER 2010

SITTLER IRÈNE ANGÉLIQUE VEUVE WEIBEL DÉCÉDÉE LE 31 MARS 2010

SIBLER RÉGIS CÉDRIC ROGER DÉCÉDÉ LE 13 JUIN 2010

GUTTING MARIE EUGÉNIE VEUVE MOLINET DÉCÉDÉE LE 17 JUILLET 2010



KOCHER PAUL DÉCÉDÉ LE 22 AOÛT 2010

ZIEGLER RENÉE ZERAIDE VEUVE MEYER DÉCÉDÉE LE 15 OCTOBRE 2010

WILLINGER ODILE ÉPOUSE KELLER DÉCÉDÉE LE 17 NOVEMBRE 2010

SIBLER ALICE MADELEINE ÉPOUSE BOLLENDER DÉCÉDÉE LE 17 NOVEMBRE 2010

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Janvier 2010

DÉCIDE d'accorder la remise gracieuse de pénalités de retards de 70,50 €uros à M. Mme FROEHLICH Nicolas.

DÉCIDE d'émettre un avis favorable à l'acquisition de la propriété sise au 21 rue Principale à 67360 DURRENBACH, cadastré section 2 parcelle 13 d'une superficie de 19a31 verger 01 et de 8a00 sol en zone UAa et NC au plan d'occupation des sols, pour un montant proposé de 220 000,00 €.



Février 2010

DÉCIDE d'approuver le compte administratif de 2009 arrêté aux chiffres suivants à savoir :

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

	Dépenses	Recettes
Fontionnement	324 414,18 €	891 327,56€
Investissement	309 468,35 €	236 743,78 €
Excédent global		494 188,81€

APPROUVE le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier Municipal, arrêté aux mêmes chiffres pour l'année 2009 que ceux de la commune.

DÉCIDE de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2009 à la section d'investissement du budget 2010.

APPROUVE le compte administratif de 2009 du Lotissement Neubrunnen 7^{ème} tranche arrêté aux chiffres suivants à savoir :

COMPTE ADMINISTRATIF DE 2009 DU LOTISSEMENT NEUBRUNNEN 7^{ÈME} TRANCHE

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	128 848,00 €	296 721,85 €	167 873,85 €
Investissement	237 687,43 €	123 776,00 €	
	Report au compte 001	113 911,43 €	

DÉCIDE de reporter le déficit d'investissement d'un montant de 113 911,43 euros au compte 001 et l'excédent de fonctionnement de 167 873,85 euros au compte 002 du budget 2010.

APPROUVE le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier Municipal, arrêté aux mêmes chiffres pour l'année 2009 que ceux de la commune.

DECIDE de confier la Mission de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé des travaux de l'aménagement de la rue Principale RD 86 à la société ACE BTPAgence Alsace 4 rue de la Romaine 67500 Haguenau pour un montant de 1402,50 € HT soit 1677,39 € TTC.

DÉCIDE de confier l'aménagement d'une cuisine au 1er étage au presbytère à la menuiserie ROHMER, route de Morsbronn 67360 Durrenbach pour un montant de 2 650,00 € HT soit 3 169,40 € TTC.

De demander une participation de 1.500 €uros au Conseil de Fabrique de l'Eglise.

DÉCIDE de maintenir le taux de fermage et de ne pas appliquer l'augmentation en 2009

DÉCIDE d'accorder une subvention de 1.000 €uros au titre d'une participation communale exceptionnelle pour le feu d'artifice du 14 juillet 2009.

DÉCIDE de déléguer la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la RD 27 route de Haguenau à la commune de MORSEBRONN LES BAINS.

De participer financièrement avec une dotation forfaitaire dont le montant reste à définir en fonction des travaux d'aménagement retenus par la commission voirie de la commune de DURRENBACH.

Mars 2010

DÉCIDE d'acquérir l'immeuble sis au 21 rue principale à 67360 DURRENBACH, cadastré section 2 parcelle 13 d'une superficie de 19a31 verger 01 et de 8a00 sol en zone UAa et NC au plan d'occupation des sols, pour un montant de 200 000,00 € TTC.

De charger Maitres RITTER Patrice et Laurent notaires à 67360 WOERTH 2 rue des Aulnes à établir l'acte de vente aux frais de la commune.

DÉCIDE d'augmenter les taux d'imposition du foncier bâti, de l'habitation pour 2010 avec un coefficient de variation proportionnelle de 1,019136 pour un produit fiscal attendu de 190 238,00 €.

De maintenir le taux d'imposition du foncier non bâti.

A SAVOIR :

TAXES	BASES D'IMPOSITION 2010	TAUX 2010	PRODUIT FISCAL 2010
Habitation	742 300	12,34%	91.600
Foncière bâti	643 000	13,97%	89.827
Foncière non bâti	15 200	57,97%	8.811
		TOTAL	190.238

DÉCIDE d'arrêter le budget primitif 2010 aux chiffres suivants à savoir :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 968 854,00 € en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1528 025,00 € en dépenses et en recettes

APPROUVE le compte de gestion du budget du Lotissement Neubrunnen 7ème tranche.

DÉCIDE d'acquérir de la Société LES GRES REMMY 8 route de Soufflenheim 67660 BETSCHDORF 40 briques à VINS (pour des cadeaux de mariage) pour un montant de 31,00€ l'unité soit (31,00 € x 40) = 1240,00 € TTC.

DÉCIDE de confier la réparation du pont à l'entrée de la décharge à l'entreprise GOERICH Daniel, Chemin Allemngasse 67360 Langensoultzbach pour un montant de 599,90 € HT soit 717,48 € TTC.



DÉCIDE d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de Maitrise d'œuvre des travaux de l'aménagement de la rue Principale RD 86 en traversée d'agglomération pour un montant forfaitaire de rémunération de 13.500,00 € HT soit 16 146,00 € TTC.

DÉCIDE de participer à l'acquisition d'instruments de musique par la Société de Musique Saint Barthélémy de DURRENBACH à hauteur de 20% du coût HT de la dépense soit (4.587,39 € x 20%) = 917,48 €.

OBJET : Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

1. Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et donc chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants.

2. La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le cocontractant sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.
3. Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

OBJET : Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats

DÉCIDE de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

DONNE son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux Services CDC- FAST pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

AUTORISE le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis.

DONNE son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux Services CDC-FAST pour le module d'archivage en ligne.

DONNE son accord pour que le Maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet.

Mai 2010

OBJET : Aménagement de la rue Principale – RD 86 en traversée d'agglomération Attribution du lot 1 : Voirie – Entreprise EURO-VIA AFC à 67500 HAGUENAU

DÉCIDE d'attribuer le Lot 1 : Voirie à l'entreprise EUROVIA ALSACE FRANCHE COMTE 71 route de Bischwiller BP 30047 - 67501 HAGUENAU CEDEX Siege social : 84A rue de l'Oberhath 68027 COLMAR CEDEX pour un montant de 648 021,25 € HT soit 775 033,42 € TTC.

OBJET : Aménagement de la rue Principale – RD 86 en traversée d'agglomération Attribution du lot 2 : Contrôles extérieurs Etablissement GINGER CEBTP à 67800 HOENHEIM

DÉCIDE d'attribuer le Lot 2 : Contrôles Extérieurs à l'Etablissement GINGER CEBTP Technoparc 2 – 29 route de La Wantzenau 67800 HOENHEIM CEDEX Siege social : 12 avenue Gay Lussac – ZAC CLEF ST PIERRE - 78990 ELANCOURT pour un montant de 24 612,00 € HT soit TTC 29 435,95 € TTC

OBJET : Aménagement de la rue Principale – RD 86 en traversée d'agglomération Attribution du lot 3 : Enfouissement du Réseau France Télécom et Remplacement des Equipements d'Eclairage Public : Entreprise EIE SAS à 67501 HAGUENAU

DÉCIDE d'attribuer le Lot 3 : Enfouissement du Réseau France Télécom et Remplacement des Equipements d'Eclairage Public à l'entreprise : ELECTRIFICATION INDUSTRIELLE DE L'EST SAS ZA de la Sandlach BP 90159 - 67501 HAGUENAU CEDEX pour un montant de 39 071,05 € HT soit TTC 46 728,98 € TTC

DÉCIDE d'approuver la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes comme suit :

Compléter les compétences obligatoires de la communauté de communes, bloc développement économique, par l'adjonction dans le schéma des compétences d'intérêt communautaire du point suivant : la zone d'aménagement touristique à aménager à Petit Wingen, lieu dit Heller plaken, classée AUt dans le PLU de Wingen.

DÉCIDE de confier à l'entreprise IDE de 67360 DURRENBACH, 56 Grand Rue les travaux d'extension électrique au presbytère pour un montant de 870,00 € HT soit 1 040,52 € TTC

Juin 2010

OBJET : Réalisation d'un emprunt de 300.000 €uros au taux fixe de 3,30% sur 15 ans auprès du Crédit Mutuel - CCM Vallée de la Sauer pour assurer le financement de la traverse d'agglomération.

DÉCIDE d'autoriser le Maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel, la Caisse du Crédit Mutuel de la Vallée de la Sauer 12 Grand rue 67360 WOERTH, un emprunt d'un montant de 300.000 €uros sur 15 ans au taux fixe de 3,30%.

D'autoriser le Maire à signer le contrat aux conditions générales du contrat de l'emprunt.

DÉCIDE d'approuver la convention de sous-traitance du lot 1 voirie pour la pose de bordures et la pose de pavés avec l'entreprise RESO POSE SARL, 69 Avenue de Strasbourg 67400 ILLKIRCH pour un montant de 23 000 € HT soit TTC 27 508,00 € TTC

DÉCIDE d'émettre un avis favorable au tracé de la future piste cyclable entre le parc économique de la Sauer à Eschbach à Morsbronn les Bains à condition qu'il n'y ait pas de participation financière demandée pour l'aménagement futur.

DÉCIDE de créer un poste d'agent contractuel à temps complet non titulaire, dont les attributions consisteront : à assurer avec l'agent technique principal l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et divers travaux pour une période de 1 mois reconductible.

DÉCIDE de prendre en charge les frais de TF 1 pour la retransmission des matchs de la coupe du monde de football sur écran géant pour un montant de 159,00 €

DÉCIDE de prendre en charge la formation de 2 artificiers K3 pour un montant de 180,00 euros TTC par participant soit (180,00 € x2) = 360,00 € TTC de la société France Événement Ciel à 68310 WITTELSHEIM 51 rue de Mulhouse.

OBJET : Délibération portant mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité.

DÉCIDE d'instituer le régime de l'indemnité d'administration et de technicité : les fonctionnaires titulaires, stagiaires et les agents non titulaires de droit public pourront bénéficier de l'indemnité d'administration et de technicité selon les modalités en vigueur.

OBJET : décision modificative DM/1 pour la prise en compte des crédits reportés pour l'équilibre du budget 2010

DÉCIDE d'autoriser le Maire à augmenter les crédits pour la prise en compte des crédits reportés pour l'équilibre du budget 2010 en section d'investissement:

Recettes

Compte nature 16411 + 432 380,45 €

Juillet 2010

DÉCIDE d'approuver l'avenant 1 du lot 1 voirie, pour travaux supplémentaires rue Principale en amont du périmètre de l'opération comprenant la dépose et repose de bordures et remise en état d'ouvrages avec réfection des surfaces en enrobés pour un montant 14 257,80 € HT soit TTC 17 052,33 € TTC.

DÉCIDE de confier le déplacement du lampadaire rue Principale à l'entreprise EIE Electrification Industrielle de l'Est 10 ZA de la Zandlach BP 90159 - 67503 HAGUENAU CEDEX pour un montant de 3 022,19 € HT soit 3 614,54 € TTC

DÉCIDE d'approuver l'étude et travaux de câblage en souterrain dans le cadre de l'aménagement de la RD 86 rue Principale pour un montant de 15 026 € HT.

DÉCIDE de confier à l'entreprise ROHMER Jean-Paul à 67360 DURRENBACH 17 Place de l'Eglise la réfection du sol à l'école primaire pour un montant de 32€ HT/ m².

DÉCIDE de louer le logement communal au 1er étage du 10 Place de l'Eglise à Mme MARCHAL Anne à compter du 1er octobre 2010.

De maintenir le loyer mensuel du logement communal (y compris le garage) au 1er étage du 10 Place de l'Eglise à 342 €.

DÉCIDE de confier à la SDEA (Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) Espace Européen de l'Entreprise Schiltigheim BP 10020 67013 STRASBOURG Cedex la réalisation d'une extension eaux usées DN 200 et de deux branchements au réseau public d'assainissement (parcelles 186 et 187section 20) pour un montant de 14 069,21 € HT soit TTC 16 826,78 € TTC.

DÉCIDE de prendre en charge les coûts du feu d'artifice du 14 juillet 2010 pour un montant de 2 000 € TTC de la société France Événement Ciel à 68310 WITTELSHEIM, 45 rue de Mulhouse.

DÉCIDE d'accorder à La Vague Drachenbronn – Siège rue du Bannholtz 67660 Betschdorf, une subvention de 200,00 € pour la mise à disposition des enseignants de la commune de Durrenbach de l'animateur sportif aquatique titulaire du BEESAN, quelle emploie, afin d'optimiser les séances de piscine des écoliers, pour 20 €uros par heure de présence soit (10h00 x20,00 € = 200,00 €) pour l'année scolaire 2010/2011.

Septembre 2010

DÉCIDE de confier le déplacement du lampadaire au croisement rue Principale - Grand Rue à l'entreprise EIE, Electrification Industrielle de l'Est 10 ZA de la Zandlach BP 90159 - 67503 HAGUENAU CEDEX pour un montant de 1 091,20 € HT soit 1 305,08 € TTC.

DÉCIDE de confier la mise en souterrain du réseau PTT au 1 Place de l'Eglise à l'entreprise EIE, Electrification Industrielle de l'Est 10 ZA de la Zandlach BP 90159 - 67503 HAGUENAU CEDEX pour un montant de 1 392,97 € HT soit 1 665,99 € TTC

DÉCIDE d'acquérir 1 ordinateur portable Acer Aspire 5734Z-454G32Mn et accessoires de la société MPH Multimédia.Com à 67360 WOERTH 86 Grand Rue pour un montant de 467,39 € HT soit 559,00 € TTC pour l'école Oberlin de Durrenbach.

DÉCIDE d'approuver l'avenant au bail commercial portant sur les locaux au 21 rue Principale à Durrenbach avec l'Union des Coopérateurs d'Alsace, 3 rue de la Coopérative 67017 Strasbourg pour un montant de loyer annuel de 7.833,08 € euros payable trimestriellement soit 1 958,27 € à compter du 1er juillet 2010.

Octobre 2010

OBJET : échange de terrains entre la Commune de DURRENBACH propriétaire de l'immeuble sis au 21 rue Principale et la CCM de la Vallée de la Sauer propriétaire de l'immeuble sis au 23 rue Principale.

DÉCIDE d'approuver la proposition d'échange de terrains (environ 25m²) entre la Commune de DURRENBACH propriétaire de l'immeuble sis au 21 rue Principale à DURRENBACH et la Caisse de Crédit Mutuel de la Vallée de la Sauer ,12 Grand Rue 67360 WOERTH, propriétaire de l'immeuble sis au 23 rue principale à DURRENBACH.

DÉCIDE de confier les travaux de l'aménagement du chemin d'accès en enrobés des sociétés Prémat, BOUDABOUDA et Pierre DEGÉ à l'entreprise EUROVIA, 71 route de Bischwiller 67501 HAGUENAU pour un montant de 4 304,64 € HT soit 5 148,35 € TTC.

DÉCIDE de confier les travaux de l'aménagement d'un caniveau grille et raccordement dans le fossé devant la société Prémat (anciennement SIBA) à l'entreprise EUROVIA 71 route de Bischwiller 67501 HAGUENAU pour un montant de 1 296,00 € HT soit 1550,02 € TTC.

DÉCIDE d'approuver l'avenant aux contrats d'assurances n° 078590422 et 078590423 du 15/12/1999 pour une durée de contrat de 1 an avec tacite reconduction de M. STAUTH Christian, Agence Haguenau Barberousse ALLIANZ, 8 Fossé des Tanneurs 67500 HAGUENAU pour une cotisation annuelle de 790,63 €.

DÉCIDE de confier à l'entreprise BALCKE MILLEMANN, 46 rue des Aviateurs 67500 HAGUENAU la fourniture et le remplacement de 3 ampoules de 2000 W de l'éclairage du terrain de football au stade municipal pour un montant de 1592,74 € HT soit 1.904,92 € TTC.

DÉCIDE de confier à la société QUALICONSULT, 2 rue des Hérons 67960 ENTZHEIM la mission diagnostic accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public pour un montant HT de 850,00 € euros et la mission accessibilité voiries pour un montant de 1.650,00 € HT.

Novembre 2010

DÉCIDE de confier à l'entreprise BALCKE MILLEMANN, 46 rue des Aviateurs 67500 HAGUENAU le remplacement de l'amorceur ignitor pour lampe 200 W MHN LA pour un montant de 632,50 € HT soit 756,47 € TTC.

OBJET : Fixation de la redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

DÉCIDE de fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public à hauteur de 100% du plafond de 0,035 € le mètre de canalisation, prévu au décret réactualisé le 25 avril 2007.

DÉCIDE que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1 et de l'indice d'ingénierie mesuré au cours des douze derniers mois précédent la publication de l'indice connu au 1er janvier de l'année N, ou tout autre indice qui viendrait à lui être substitué.

Décembre 2010

DÉCIDE d'accepter la dissolution du Syndicat Thermal d'Expension de Morsbronn-Durrenbach, étant donné que les compétences sont aujourd'hui exercées par la Communauté de communes Sauer/Pechelbronn.

DÉCIDE d'arrêter le plan local d'urbanisme conformément au dossier du 22 octobre 2010.

Voici donc la situation officielle des comptes communaux émise par la trésorerie de Woerth.



SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE DURRENBACH

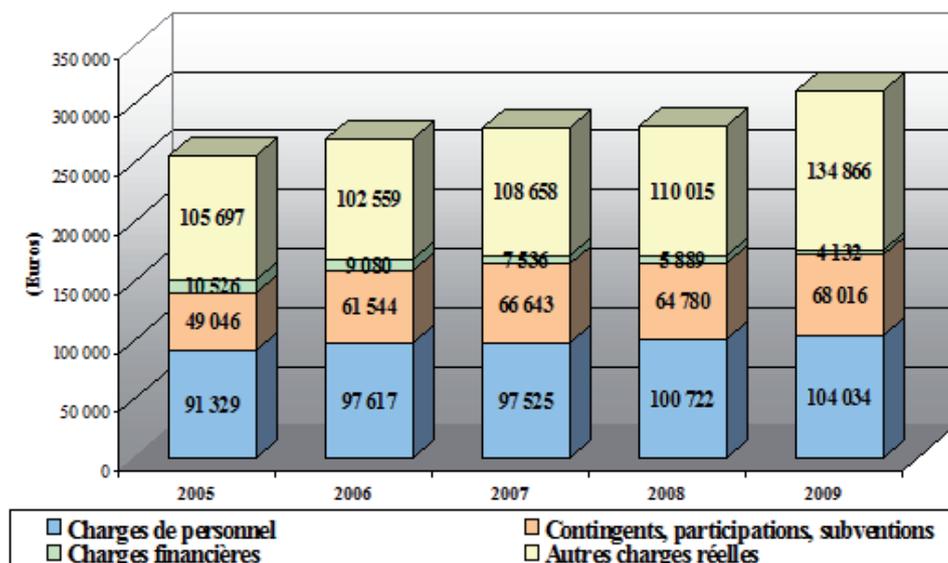
Avec une population légale de 1070 habitants en 2009, Durrenbach est la 3e commune du canton de Woerth en terme de nombre d'habitants. Elle compte 540 foyers fiscaux dont le revenu fiscal moyen par foyer demeure légèrement inférieur à la moyenne départementale.

La présente étude se base sur le compte de gestion 2009 ainsi que sur les données issues des fiches AEF. Les moyennes départementales citées à titre de comparaison concernent les communes bas-rhinoises de même strate démographique que Durrenbach.

Avec 315 009 € de charges de fonctionnement en 2009, Durrenbach dépense l'équivalent de 294 € par habitant par an, soit 35 % de moins que la moyenne des communes bas-rhinoises de la même tranche démographique. Les dépenses les plus significatives sont constituées des charges de personnel (104 034 €), des achats externes (104 779 €), des charges financières (4 132 €), de divers contingents (50 837 €) et de subventions versées (17 179 €)

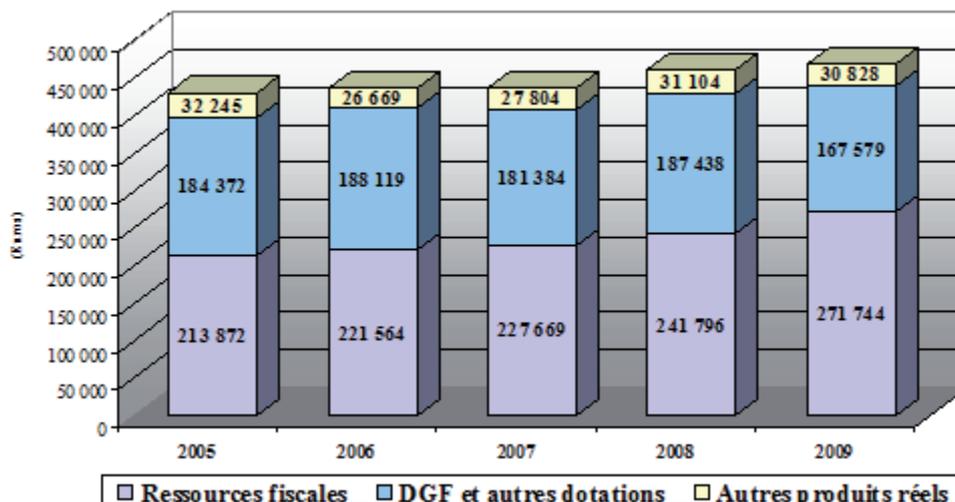
Elles progressent de plus de 10 % entre 2008 et 2009, alors que cette augmentation est moins marquée les années passées.

ÉVOLUTION DES CHARGES

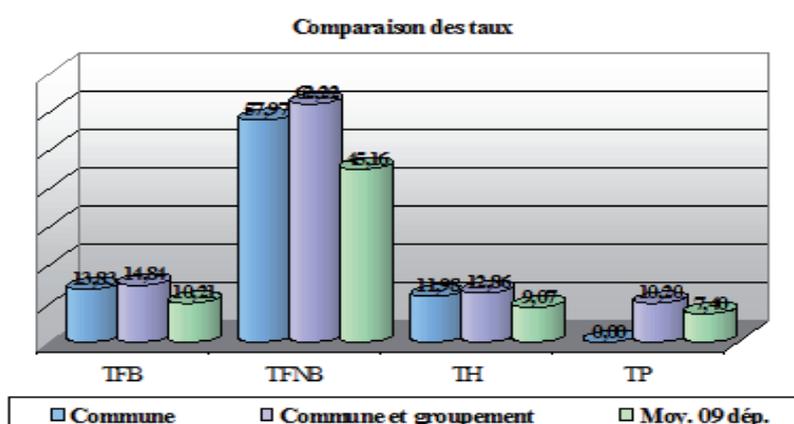
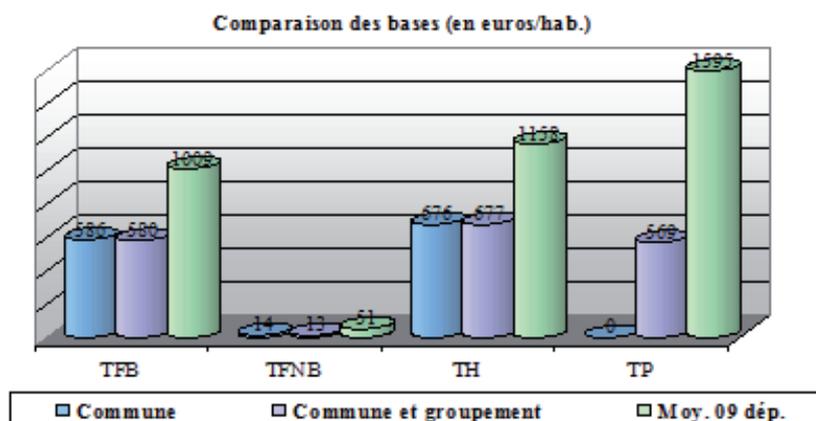


Les recettes de fonctionnement s'élevèrent à 474 113 € en 2009 et progressent de 3 à 5 % chaque année. Elles représentent 443 € par habitant pour une norme bas-rhinoise de 607 € par habitant. La commune reste donc en dessous du niveau moyen des communes départementale de référence, la différence se faisant particulièrement ressentir au niveau des ressources fiscales, inférieures de près de 30 % aux ressources fiscales perçues par les communes de même strate démographique.

Évolution des produits



La taxe foncière bâtie procure 48% des ressources fiscales, la taxe d'habitation 47% et la taxe foncière non bâtie à peine 5 %. Les taux votés par la commune demeurent supérieurs à la moyenne mais ils ne compensent pas pour autant la faiblesse des bases taxées sur le territoire. Ceci explique le niveau bas de ressources fiscales (182 353 € à Durrenbach pour 261 080 € pour les communes bas-rhinoises de même démographie).



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DEMEURE STABLE.

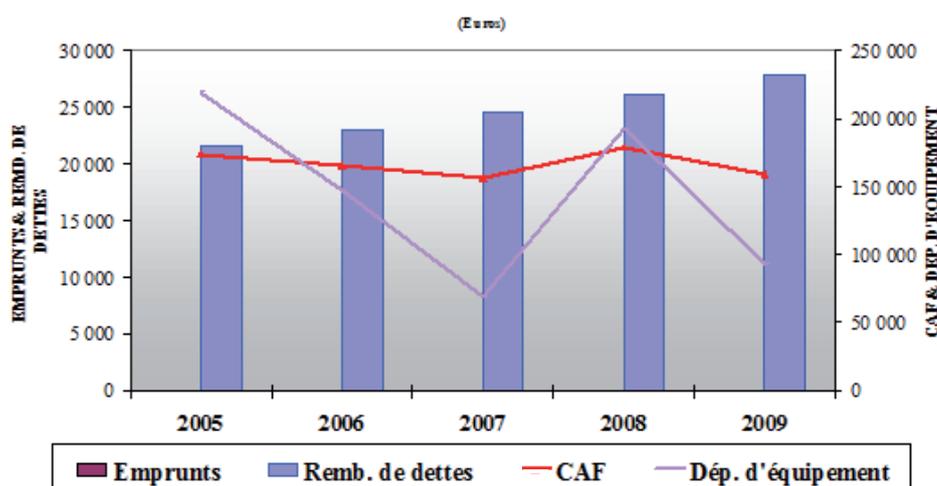
Celle-ci résulte de l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Grâce à la capacité d'autofinancement, la commune est en mesure de financer ses opérations d'investissement et de rembourser les emprunts contractés.

Entre 2007 et 2009, la capacité de financement de Durrenbach demeure toutefois inférieure de 7 % à la moyenne départementale. Elle reste néanmoins confortable avec 159 103 € en 2009.

Côté investissements, les diverses ressources d'investissement (subventions reçues, fonds de compensation de la TVA etc..) s'élèvent à 236 744 € en 2009, soit très en dessous de la référence bas-rhinoise. Ceci s'explique par le fait que subventions et FCTVA dépendent étroitement des dépenses d'équipement. Or, celles-ci sont nettement inférieures en 2009 à Durrenbach, comparées à la moyenne départementale.

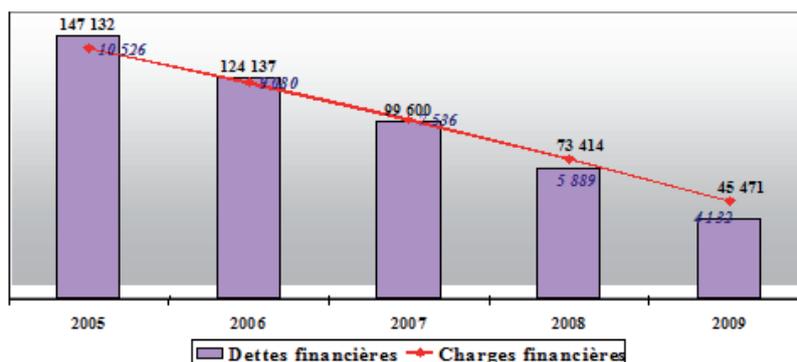
Ainsi, la commune a dépensé 121 063 € en 2009, soit 113 € par habitant, alors que la moyenne se situe à 403 € par habitant. Parmi ces dépenses, les dépenses d'équipement représentent 93 120 € et le remboursement du capital des emprunts 27 943 €.

Évolution des principaux éléments financiers



L'ENCOURS DE LA DETTE au 31 décembre 2009 s'élève à 45 471 €, la moyenne des communes de même démographie du département se situant plutôt vers 530 000 €. Cela équivaut à 42 € par habitant pour Durrenbach, alors que les communes bas-rhinoises similaires avoisinent 523 € par habitant. Sur les 5 dernières années, l'encours de la dette a régulièrement diminué et aurait été quasiment soldé au 31/12/2010, si aucun nouvel emprunt n'avait été mobilisé.

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



L'ANNÉE 2010

Compte tenu d'une situation financière saine, la commune a pu se lancer en 2010 dans une politique d'investissement se traduisant par des dépenses d'équipement de plus de 500 000 € pour les travaux d'aménagement de la rue principale et par la mobilisation d'un emprunt de 300 000 € à un taux attractif, remboursable sur 15 ans.

La situation n'en sera pas dégradée pour autant, les marges de manœuvre ayant été étudiées et évaluées. Néanmoins, le cycle financier montre qu'à chaque période d'investissement s'en suit une phase de « pause » afin de permettre aux finances communales de se reconstituer et de régénérer. Toute la difficulté réside dans un juste équilibre et le rôle du comptable des finances publiques consiste entre autre aussi à veiller aux décisions financières importantes et à conseiller les collectivités.

La commune remercie Madame Dominique Christmann, trésorière de Woerth, pour sa sympathique collaboration.

LA POSTE



03 88 90 07 20



Le nouveau local de la poste est fonctionnel. Mme Bonnefont vous accueille le :

LUNDI/MARDI/JEUDI/SAMEDI DE 9H À 11H30 ---- MERCREDI/ VENDREDI DE 14H À 16H

LOTISSEMENT 7ÈME TRANCHE

Tous les huit terrains sont vendus. À ce jour la construction des deux dernières maisons est en phase d'achèvement. Les propriétaires sont :



Maison bi-famille le N° 8 rue des Bleuets Mons Schoenewald Pascal et Mme Mroczkowski Natacha, le N° 10 Mons et Mme Forler Laurent



N° 12 rue des Bleuets Gusching Olivier et Mme Lacroix Christelle



La commune de Durrenbach, à travers son site internet, est vue dans le monde entier. En effet, depuis son lancement en novembre 2009, ce site connaît un réel engouement auprès de nos internautes. Nous enregistrons au 29/11/10, pas moins de 6933 visiteurs pour 17401 pages vues.

Les pays européens caracolent en tête du classement par continent avec 16975 pages vues, suivis de l'Amérique du Nord (203 pages vues), l'Afrique (103 pages vues), l'Asie (60 pages vues), l'Australie et l'Amérique du Sud (7 pages vues), l'Amérique centrale (4 pages vues) et des inconnus (40 pages vues).

La France représente 91.8% des connexions, suivie de l'Allemagne (2.4%), de la Belgique (1.2%), des Etats-Unis (0.9%), du Royaume Uni (0.6%), de la Suisse (0.5%), des Pays bas, du Canada, du Maroc, de la Réunion (0.2%), de l'Espagne, de l'Italie, de la Slovaquie, de la Tunisie, de la Roumanie, de la Pologne, de l'Algérie, de la Russie, du Portugal, du Luxembourg, de la Cote d'Ivoire, du Danemark, de la Suède, de la Nouvelle Calédonie (0.1%).

Retrouvez nous également sur Facebook à l'adresse suivantes :

<http://www.facebook.com/home.php?#!/commune.dedurrenbach>

Un grand merci à tous nos citoyens internautes pour votre intérêt porté à cette @administration, qui nous l'espérons vous apporte pleine satisfaction.

Pour apporter vos suggestions et vos remarques, n'hésitez pas à contacter le webmaster au courriel suivant : site-durrenbach@sfr.fr
Chers (es) internautes, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011 sur la toile !

AMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE Traverse RD 86

Pour réduire la vitesse et les nuisances sonores, pour sécuriser essentiellement le tronçon du RD 86 entre le relais de l'amitié et la sortie vers Walbourg, le conseil municipal a décidé à l'unanimité la réalisation de ces travaux de voirie .

Pour rappel, le flux journalier sur ce tronçon est d'environ 1100 véhicules.

Chronologie des décisions du conseil municipal :

Le 29.03.2007 : décision de l'aménagement du RD 86

Le 04.09.2008 : appel d'offre pour maîtrise d'œuvre par un bureau d'études

Le 07.05.2009 : attribution de la maîtrise d'œuvre

Le 02.09.2009 : approbation de l'Avant Projet et convention avec le Conseil Général

Le 09.03.2010 : lancement des appels d'offres

Le 06.05.2010 : attribution des marchés – Gros œuvre, enfouissement du réseau de France Télécom, mission de coordination, contrôles de structures

Le 25.02.2010 : attribution de marchés complémentaires : le remplacement des bordures en amont du projet et les travaux de câblage et raccordement des alimentations sous-terraines de France Télécom

ATTRIBUTION DES DIFFÉRENTS LOTS DU MARCHÉ :

Maitrise d'œuvre à BEREST	58 125,00 €
Gros œuvre à EUROVIA	775 033,00 €
Enfouissement réseaux France Télécom à EIE	53.314,00 €
Coordination SPS à ACE / BTP	1 677,39 €
Contrôle des structures à GINGER CEBTP	30 000,00 €
Raccordement réseaux aux privés à France Télécom	17 791,00 €
Remplacement bordures en amont à EUROVIA	17 052,00

Soit un global TTC d'environ :953.000,00 €

En complément à nos travaux, le Conseil Général, pour l'homogénéité de la traverse de Durrenbach , a décidé de remplacer la bande de roulement entre l'entrée coté cimetièrre et le raccordement au chantier coté du Relais de l'amitié. Cette opération a été intégralement prise en charge et financée par le Conseil Général.

Répartitions et contributions financières :

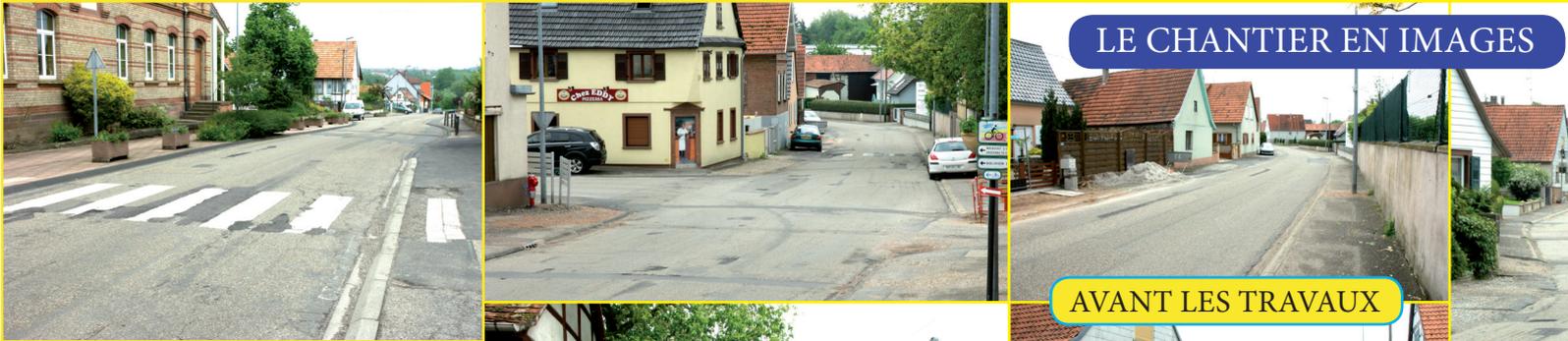
Subventions de Conseil Général estimées à :430.000,00 €

Part communale :523.000,00 €

Le financement communal sera assuré avec en appoint, un emprunt de 300.000,00 € sur 15 ans souscrit auprès du Crédit Mutuel de Durrenbach.

Cet emprunt ne fragilise en rien les finances de la commune puisque l'emprunt contracté pour la construction du Relais de l'Amitié de 2.000.000 de Francs en 1996 est échu en début 2011.

Pour mémoire : l'endettement communal est environ de 280 € par habitant.



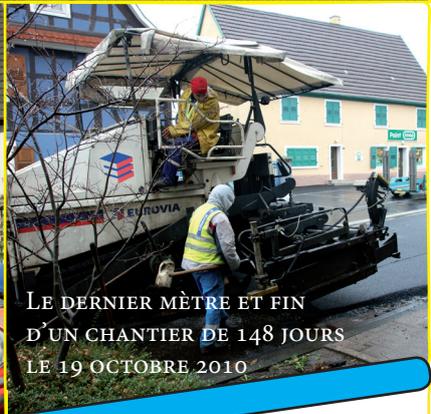
AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX



PENDANT LES TRAVAUX



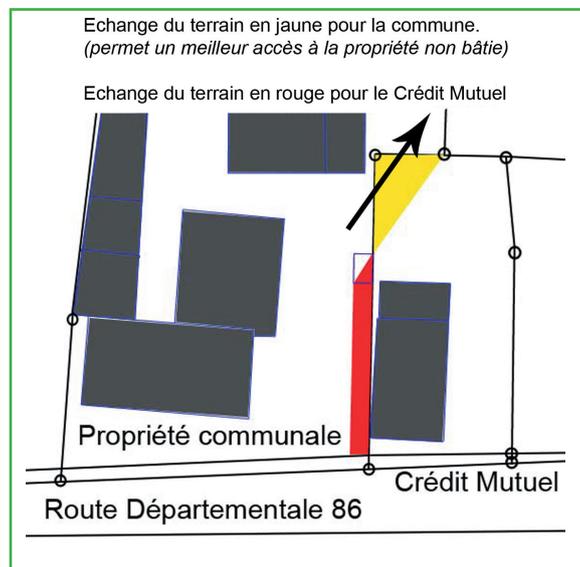
LE DERNIER MÈTRE ET FIN
D'UN CHANTIER DE 148 JOURS
LE 19 OCTOBRE 2010





Dans le but de faire perdurer ce commerce de proximité qu'est la Coop, la municipalité, après le décès de Madame Hélène JOST, a pris contact avec les héritiers et les responsables de Coop Alsace. Après négociation et visite des lieux, le conseil municipal a décidé lors de ses réunions du 21 janvier et 25 avril 2010, d'acquérir

négoier un échange avec le Crédit Mutuel : cet échange permettant au Crédit Mutuel, en 2011, l'installation et l'ouverture d'un GAB (Guichet Automatique de Banque) et à la commune un accès normalisé au jardin pour des éventuels projets futurs. Montant de cette acquisition : 200.000 €, financée par le budget



l'ensemble de cette propriété, englobant: le commerce Coop, le logement, les dépendances, la grange, la cour et le jardin, sur une superficie d'environ 30 ares.

communal. Des travaux de réhabilitation future seront décidés suivant les besoins et les moyens financiers disponibles.

Un nouveau bail a été signé le 1 juillet 2010 avec l'Union des Coopérateurs d'Alsace concernant la partie commerce. La grange étant destinée à recevoir dans le futur : un atelier communal, un entrepôt pour divers stockages, voir d'autres utilisations. L'habitation pour un locatif futur. Cette acquisition nous a permis de

Vous aussi, vous pouvez contribuer à la survie de nos commerces de proximité, en les fréquentant régulièrement.



RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Depuis quelque temps, l'idée de rassembler les responsables associatifs autour de la même table trotta dans les esprits. C'est chose faite depuis le 12 septembre 2010 à l'initiative de la commune.

Exprimer une forme de reconnaissance à toutes les personnes qui s'investissent toute l'année dans les associations pour le bien

l'intéressement et le recrutement des jeunes représentent actuellement la plus grande préoccupation de la majorité des associations. Ce type de rencontre a permis à chacun de comprendre les contraintes des autres et de partager différemment.

Partage qui s'est prolongé avec la partie conviviale au courant de l'après midi. En effet, pour inaugurer la nouvelle acquisition de la propriété Bühler, la commune a invité tous ses hôtes à un barbecue géant fourni par la boucherie Weiss de Durrenbach.



être de leurs membres était un des objectifs de cette journée. Faire communiquer les différents responsables entre eux avec l'exposé de leurs soucis et de leurs problématiques comportait l'autre volet. Chacun aura pu prendre la mesure et l'ampleur de la difficulté de faire fonctionner une association aujourd'hui. Le tour de table de la réunion a permis de mettre en évidence que

Un après midi passée en toute convivialité sous un soleil radieux et animé par la musique St Barthélémy à la satisfaction de chacun avec le souhait de renouveler cette expérience, considérée comme fructueuse dans tous les domaines.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les correspondants défense ont aussi un rôle d'information sur le devoir de mémoire. Une des étapes du parcours citoyen, est étroitement liée à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Lors de la dernière fête des séniors la commune a fait devoir de mémoire en rappelant les souffrances de ces adolescents à peine sortis de l'enfance et déjà enrôlés dans une guerre fratricide, déclenchée par la folie et à la vaine gloire d'un dictateur, qui en six années de 1939 à 1945, avait ravagé par le monde des pans entiers de la civilisation.

Le bilan humain est dramatique : Plus de 60 millions de morts dont environ 25 millions de victimes militaires, plusieurs millions de blessés. Ce conflit fut le plus coûteux en vies humaines de toute l'histoire de l'humanité. Le nombre de victimes civiles est supérieur à celui des victimes militaires.

C'est donc en présence de M. Guy Dominique Kennel président du conseil général, de l'adjoint Jean Weishaar, que le maire Charles Meyer-Kuhn a honoré sept anciens combattants de ce qu'on appelle la grande guerre: Hartheiser Philippe, Bollender Gilbert, Weltzer Louis, Hartheiser Marcel, Moritz George, Rohmer



Jean, Staudt Charles. Aux trois derniers nommés, leur état de santé leur ayant permis d'être présents, M. l'adjoint leur a remis un livre relatant l'histoire de la guerre de 1970 : une autre folie de l'histoire qui a coûté d'innombrables vies humaines et engendré d'innombrables souffrances.

Après la minute de silence demandé par M. Le maire, c'est sur l'aire de la Marseillaise, que toute la salle s'est levée pour honorer avec un profond respect la mémoire des disparus, mais aussi le souvenir de la dramatique jeunesse des survivants de ce conflit meurtrier. L'émotion était visible sur tous les visages.

BUDGET DÉFENSE 2011 : UN EFFORT RESPECTUEUX DES GRANDS ÉQUILIBRES



Le projet de loi de finance a été présenté le 29 septembre en Conseil des ministres. Tout en prenant en compte l'impératif de maîtrise des dépenses publiques et de participation à la réduction des dépenses de l'Etat. Le projet du budget du ministère de la Défense s'élève à 31,2 milliards d'euros pour l'année 2011. Ce projet de loi s'inscrit pour la deuxième fois dans le cadre d'une programmation triennale des dépenses de l'Etat. Ainsi, sur la période 2011/2013, la mission «Défense» bénéficiera d'un crédit total de 95,68 milliards d'euros. Sur ces trois ans, la participation à la résorption du déficit public est partiellement compen-

sée par les recettes exceptionnelles. (Produit de la vente de biens du Domaine militaire, suite à la restructuration). La réduction par rapport aux prévisions de la loi de programmation militaire 2009/2014 (LPM) ne s'élève donc qu'à 1,3 milliard d'euros et préserve les grands équilibres de la LPM. Dans le cadre de ce budget, les orientations fondamentales du Ministère de la Défense sont donc maintenues : avec 16,8 Mds d'euros prévus en 2012 et 17,4 Mds d'euros en 2013, les crédits d'équipements restent la priorité. La préparation de l'avenir est également préservée car l'effort consacré à la recherche est maintenu. Pour ce qui concerne le budget du secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, les mesures principales concernent le maintien du droit des Anciens combattants et l'alignement des montants des pensions de retraite versées aux Anciens combattants issus de pays autrefois sous souveraineté française. Il prend aussi en charge les conséquences sanitaires des essais nucléaires.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, 65 ANNÉES APRÈS LA GUERRE, DES BLINDÉS ALLEMANDS SUR LE SOL FRANÇAIS

L'UNITÉ ALLEMANDE A REÇU SON DRAPEAU, EN L'HONNEUR DE SON IMPLANTATION EN FRANCE, À ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.



Présidée par Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des anciens combattants, et son homologue allemand Karl-Theodor Zu Guttenberg, la cérémonie de remise de drapeau en l'honneur de l'implantation du 291e bataillon de chasseurs a eu lieu à Strasbourg, le 10 décembre 2010, à 15 heures, au pavillon Joséphine de l'Orangerie. Cette unité allemande fait partie de la brigade franco-allemande (BFA)

La création du 291e bataillon de chasseurs et son implantation en France permettent à la coopération franco-allemande d'être plus efficace. D'abord parce qu'elle contribue pleinement à l'effort de modernisation engagé pour renforcer les capacités de la brigade franco-allemande et permet de renforcer son expérience en matière d'interopérabilité et de partage des compétences. Ensuite, parce que cette implantation permet de rétablir un certain équilibre géographique au sein de la BFA, dont la majorité des unités françaises sont stationnées en Allemagne depuis sa création en 1989. Aujourd'hui, malgré le douloureux passé, elle souligne également l'amitié et la fraternité d'armes entre les soldats des deux Nations.

René Fabacher

L'école

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notre équipe pédagogique s'est largement renouvelée cette année. Voici la liste des « anciennes » et des « nouvelles » enseignantes :

- en PS et MS, Isabelle Huber
- en GS et CP, Sandra Tritschberger, qui a enseigné à Haguenau l'an passé et habite à Eschbach
- en CE1 et CE2, Audrey Lages. Elle a passé une année en Allemagne et habite maintenant Griesbach.
- en CM1 et CM2, Michèle Metz, chargée aussi de la direction de l'école, déchargée le mardi par Véronique Mutschler, qui partage son temps de service entre les écoles de Durrenbach et d'Eschbach, et que beaucoup connaissent, puisqu'elle habite notre village !

Mais l'équipe ne serait pas au complet sans notre précieuse aide-maternelle Martine, et nos deux dynamiques responsables du périscolaire, Anne Marchal et Karine Fernandes.

LES EFFECTIFS

Ce sont 78 élèves qui sont répartis dans nos 4 classes. L'effectif a beaucoup diminué les 2 dernières années, à cause du départ de certaines familles, et des problèmes de garde des tout-petits rencontrés à Durrenbach.

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Depuis 2008, les élèves n'ont plus classe le samedi, ce qui ramène la durée hebdomadaire de l'instruction à 24 heures par semaine. Les enseignantes consacrent les heures dégagées au travail en équipe et surtout à l'aide personnalisée aux élèves en difficulté, le soir de 16H à 17H. La grande consultation nationale sur les rythmes scolaires conduira peut-être à des modifications...

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

Les axes principaux du projet d'école sont :

- améliorer la compréhension en lecture
- prendre goût au raisonnement mathématique et progresser dans ce domaine
- communiquer en langue allemande : chaque classe primaire effectue des rencontres et des échanges avec une classe de la Grundschule de Baden-Oos

Nous avons de plus mis en place des institutions pour favoriser l'autonomie, la prise de responsabilités, le respect mutuel et la coopération dans l'école.

Il s'agit par exemple du permis de récréation, semblable au permis à points des adultes, qui se réfère aux règles de la cour mises en place avec les enfants.

Il s'agit aussi du Conseil d'École des Enfants, lieu de participation citoyenne à la vie de l'école, lieu de mise en place collective et dans le dialogue des règles de vie, lieu de décisions concernant l'école.

Après l'élection des représentants de chaque niveau (le même jour que les élections des délégués des parents), le premier conseil d'école des enfants s'est réuni. Les enfants ont par exemple demandé l'installation d'un bac à compost dans la cour, pour mieux trier les déchets, ainsi que l'achat de nouvelles balles pour les jeux de récréation. Concernant le bac à compost, il leur faudra maintenant adresser la demande au Maire, et les grands devront expliquer le tri des déchets aux plus jeunes.

LES PROJETS ET SORTIES

En septembre, protégés par un grand tee-shirt blanc et des gants de jardinage, tous les élèves ont participé au « nettoyage de nature ». En janvier, une nouvelle sortie collective est prévue au Vaisseau à Strasbourg.

Certaines classes ont déjà rencontré leurs correspondants, visité l'exposition sur Miro à Baden-Baden, assisté à un spectacle. Les PS/MS ont rendu visite au boulanger, les GS/CP invitent chaque semaine des parents pour des jeux de société, les CE ont participé au pentathlon d'Eschbach, les CM ont organisé une soirée exposition et théâtre sur le thème de l'Antiquité.

Les CM prévoient aussi une classe de découverte au Champ du Feu au mois de mars. Les 3 classes du primaire iront à la piscine



AUDREY LAGES VÉRONIQUE MUTSCHLER SANDRA TRITSCHBERGER

au 2ème trimestre.

Les parents et l'association « En Avant les Enfants »

Cette grande variété d'activités ne serait pas possible sans le soutien financier de la Commune et l'investissement des parents : ceux qui accompagnent les sorties scolaires, ceux qui participent aux préparations des temps forts, ceux qui organisent des actions permettant de financer ces projets.



Le 3 décembre 2010

La venue du saint Nicolas. Distribution de Menele par le maire, l'adjoint et Claudine Helmer conseillère municipale.

SITE INTERNET

Grâce à Evelyne, nous continuerons à alimenter notre site d'école. Nous vous en rappelons l'adresse :

<http://ecoleoberlindurrenbach.fr>

Vous y trouverez les informations essentielles concernant l'école, les photos des sorties, des compte rendus des réalisations des élèves !

Que dans notre école, petite mais bien dynamique, au cœur de notre village, les enfants continuent à grandir et à s'instruire dans un climat de respect, de travail, de coopération, d'ouverture, et de sérénité !

Accueil périscolaire...

Cette année encore, l'accueil périscolaire de Durrenbach accueille les enfants inscrits dans l'école du village. 35 enfants y sont inscrits. En moyenne il accueille 16 enfants le midi et 11 enfants le soir. Les repas sont livrés en liaison chaude par le Restaurant La Bellevue de Hegency.

Anne et Karine accueillent les enfants tous les midis et tous les soirs. Cette année, l'équipe périscolaire de Durrenbach est renforcée par celle de Walbourg. En effet, les deux périscolaires se rassemblent tous les soirs pour des activités en commun. Damien et Marlène s'occupent le midi des enfants pour le temps de midi et Damien seul vient le soir avec les enfants de Walbourg, Biblisheim, Gunstett et Hinterfeld au périscolaire de Durrenbach. Au premier trimestre les enfants sont accueillis à Durrenbach. Au deuxième trimestre, les enfants du périscolaire de Walbourg accueilleront ceux de Durrenbach dans leurs locaux à Walbourg. Au premier trimestre, les lundis, les enfants participent à des jeux collectifs et sportifs. Les mardis des activités manuelles sont proposées, qui permettent, entre autre, aux enfants de créer les costumes et décors du spectacle « chantons Pierre Perret » qui est préparé les jeudis soirs. Le spectacle que les enfants des deux périscolaires préparent sera présenté lors des fêtes de fin d'année du troisième âge dans les villages de Durrenbach, Biblisheim, Gunstett et Walbourg. Le vendredi, quant à lui, est consacré au

journalisme et à la création d'un blog.

Au deuxième trimestre le programme des activités sera : les lundis « devenez des Picasso en herbe », les enfants pourront découvrir les arts autour de la peinture et devenir peintre eux mêmes. Les mardis, nous proposons « Bric à Brac » : activités manuelles en tout genre. Les jeudis seront consacrés à tous les animaux du monde et, pour finir la semaine, les vendredis seront placés sous le signe du mouvement avec « Bouge ton corps » : les enfants auront la possibilité de découvrir tout ce qui permet de faire bouger son corps ou des parties de son corps.



Les enfants du périscolaire avaient participé à l'animation de la fêtes des séniors

L'équipe d'animation, par son travail, essaye de favoriser la rencontre, l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant. Les différents temps forts de chaque journée permettent de remplir ces objectifs et de donner plaisir aux enfants à venir participer aux activités.

Assistante Maternelle ? Les démarches à suivre...

La commune de Durrenbach, face à un manque d'effectifs, risque une fermeture de classes. Ce problème est en partie dû à un manque de nourrices sur notre secteur d'où ces quelques informations en espérant susciter quelques vocations !

QU'EST CE QU'UN ASSISTANT MATERNEL ?

L'assistant maternel est une personne qui, moyennant rémunération garde à son domicile, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants mineurs dont les parents travaillent.

QUE FAUT-IL POUR POUVOIR EXERCER CETTE PROFESSION ?

Pour exercer cette profession, il faut solliciter et obtenir l'agrément délivré par le président du Conseil Général du Bas-Rhin ; cet agrément est délivré suite à la visite à domicile de la puéricultrice du secteur.

A QUOI SERT CET AGRÉMENT ?

Il permet de s'assurer que la personne présente toutes les garanties nécessaires pour contribuer au développement physique, intellectuel et affectif de l'enfant. Il tient également compte de l'état de santé de la candidate, du logement et de son environnement.

LA DÉCISION ?

La décision du président du Conseil Général est notifiée dans un délai de 3 mois, à défaut de réponse, l'agrément est réputé acquis dans la limite légale de 4 enfants. L'assistant peut en demander un demande écrite. L'attestation d'agrément délivrée au candidat mentionne le nombre d'enfants qu'il est autorisé à accueillir simultanément ainsi que leur âge et les périodes durant lesquels ils peuvent être accueillis. Cet agrément est délivré pour une durée de 5ans ;

QUELLE FORMATION FAUT IL SUIVRE ?

Selon la législation en vigueur depuis le 1er janvier 2007, tout assistant maternel ayant obtenu un agrément ne peut accueillir d'enfant sans avoir suivi une formation obligatoire d'une durée de

120 heures ; cette formation, organisée et financée par le département dans un délai de six mois à compter de la demande d'agrément, se déroule en deux étapes :

- la formation initiale : 60 heures avant l'accueil du premier enfant
- la formation complémentaire : 60 heures dans un délai de 2 ans après l'accueil du premier enfant

Cette formation comporte également une initiation aux gestes de premiers secours de 10 heures organisée par le Conseil Général du Bas Rhin. Des dispenses de formation peuvent être accordées si l'assistant maternel justifie d'une formation antérieure équivalente.

CONTRAT DE TRAVAIL ?

Le contrat de travail est établi entre le particulier et l'assistant maternel, il fixera les modalités d'accueil, la rémunération et les engagements réciproques.

Pour davantage de renseignements n'hésitez pas prendre contact avec :

RELAIS PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES
MAISONS DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS
1 RUE DE L'OBERMATT
67360 DURRENBACH
Tel : 03 88 90 77 78
annemuriel.laxenaire@sauer-pechelbronn.fr

PERMANENCES:
MARDI 14H - 17H
JEUDI 9H - 12H / 14H - 17H
VENDREDI 9H - 12H
1ER SAMEDI DU MOIS 9H - 12H
D'autres créneaux sur rendez-vous



LES DÉLÉGUÉS DE PARENTS DE L'ÉCOLE JEAN-FRÉDÉRIC OBERLIN

Etre parent d'élève ça signifie prendre part à la vie de l'école, s'impliquer et s'intéresser au travail que font les maitresses. Donner notre avis sur un projet, être au courant des actions menées, faire des suggestions sur le projet de l'école et son fonctionnement. Notre rôle est aussi de donner des informations aux parents demandeurs, et aussi d'informer par le biais de courriers ou sur des tableaux d'affichage. Les questions concernant les modes de garde sont aussi abordées lors de ces réunions (périscolaire, assistantes maternelles). Une réunion est prévue au moins une fois par trimestre. Chaque parent peut venir nous voir si une question se pose et nous nous faisons le relais auprès des enseignants.

Anne Vincent, formatrice/conseillère en accompagnement professionnel



Valérie Georges, Corinne Gluck, Julien Brancier, Véronique Penot, Delphine Dela

Nous accompagnent aussi dans notre mission : Anne Vincent, Régine Engels et Carole Fritsch.

ASCL

ASSOCIATION SPORT CULTURE LOISIR

THÉÂTRE

Après une année sabbatique, l'ASCL, est remontée sur les planches en septembre 2010 pour présenter une œuvre de Bernard Eibel « de Stamdich ». Le public a été enchanté par la pièce mais aussi par l'interprétation des acteurs. Dès à présent l'association vous donne rendez-vous pour une prochaine soirée théâtrale en 2012.

CYCLISME

Lundi de Pâques le 25 avril 2011, l'ASCL, avec le concours du VCNA de Soultz/S/Forêt organise son 8ème Grand Prix cycliste de Durrenbach.

CONCERT DE NOËL

Le concert de Noël du 21 décembre 2010, avec le duo « Die Ladiner », dans une église comble fut un succès. Ces musiciens issus des Dolomites (Tyrol du sud) ont chanté la beauté et la majesté des plus beaux sommets du monde, amenant les auditeurs à un apaisement intérieur et peut-être aussi à un hommage au créateur en cette période de recueillement et de joie.

OPEN-AIR 2011

Après le succès de l'Open-Air de 2009, l'association vous donne rendez-vous pour la deuxième édition le samedi le 27 août 2011 à partir de 18h00 jusqu'à 1h00 du matin à l'étang de pêche de l'Obermatt.

Au programme : Sigrid et Marina, Betsy et Florian Fesl, Die Junge Zillertaler, Sonia Suter, Die Elsässer.

BELSY ET FLORIAN FESL



SIEGRID ET MARINA



SONIA SUTER



L'ÉQUIPE DU RELAIS DU LIVRE



SONIA
CATHY-ANNE
MARIE-THÉRÈSE
SYLVIANE
JEANNE
BRIGITTE

VOUS ACCUEILLENT À LA BIBLIOTHÈQUE SITUÉE AU 1^{ER} ÉTAGE DU RELAIS DE L'AMITIÉ

le lundi	de	15h30	à	16h30	En juillet et août
le mercredi	de	14h00	à	15h00	le samedi de 13h30 à 14h30
le vendredi	de	18h00	à	19h00	La bibliothèque est fermée :
le samedi	de	13h30	à	14h30	<ul style="list-style-type: none"> • Les jours fériés • Les jours de pont • Durant les petites vacances scolaires

BIENVENUE AUX NOUVEAUX LECTEURS

L'Association « EN AVANT LES ENFANTS »

A bien évolué depuis 2005, année de sa création. Elle est devenue un acteur incontournable de la vie du village et un partenaire important des activités éducatives de l'école Oberlin.



QUEL EST SON RÔLE ?

Nous menons des actions (marché de Noël, tombola, vente de bulbes, de couronnes de l'avent, ramassage des sapins...) dont les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire sous forme de dons. Ces dons permettent d'alléger la part financière des familles lors de sorties scolaires (excursions, spectacles, classes vertes,...). Depuis 3 ans, nous essayons d'associer au maximum les enfants de l'école à nos projets : nous venons dans les classes animer des séances de bricolage, dont les objets sont ensuite vendus au marché de Noël. Nous avons aussi pour vocation d'apporter un peu d'animation villageoise, à destination des enfants et des familles : nous organisons ainsi la venue du Saint Nicolas autour d'un marché de Noël, le carnaval des enfants et une rencontre ludique au parc Tim Tam en été.



QUI SOMMES-NOUS ?

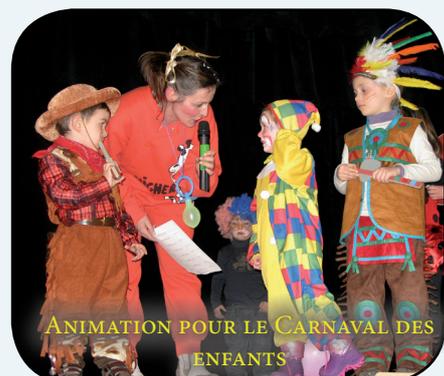
L'association compte à ce jour 55 familles membres et dispose d'un noyau actif d'une douzaine de personnes, qui s'investissent régulièrement dans la préparation des manifestations. Le comité administratif de l'association est composé de 4 personnes : Valérie GEORGES, présidente
Véronique PENOT, trésorière
Karine Fernandes, trésorière adjointe
Carole FRITSCH, secrétaire.

La cotisation est de 2 euros par famille et par an. Nous accueillons à bras ouverts tout nouveau membre désireux de s'investir régulièrement ou occasionnellement dans nos manifestations. Vous pouvez nous joindre par e-mail à l'adresse :

enavantlesenfants@voila.fr

Notre blog :

www.enavantlesenfants.overblog.com





2010, a été l'année de la fin d'une transition pour le club. En effet, Damien WEISS a pris la succession de Bruno MESSMER en qualité de président du club. Il nous confie avoir trouver « une équipe de jeunes et moins jeunes volontaires, dynamiques et solidaires !! »

La saison 2010/2011 s'annonce sous de bonnes augures. Le club compte dans ses rangs 191 licenciés, dont 86 jeunes licenciés de moins de 18 ans, 64 licenciés seniors, vétérans et jeunes de 19 ans masculins, 15 licenciées seniors féminines et 32 licences de dirigeants. Les résultats obtenus à ce jour sont satisfaisants, les équipes gagnent et perdent, sont motivées pour se donner à fond dans un esprit de forte compétition sportive. Nous comptons et vous remercions pour votre soutien hebdomadaire autour de notre merveilleux stade !

Le club accueille chaque mercredi après midi une cinquantaine de jeunes « débutants » et « pitchounes ». Ce chiffre est en nette augmentation. Nous faisons appel aux papas, aux mamans ou à de jeunes seniors pour nous donner un coup de pouce dans l'encadrement de ces enfants Lors de nos rencontres sportives, par exemple....

2011, sera l'année du 90ème anniversaire du club. Les festivités auront lieu lors du week end de Pentecôte du 10 au 12 juin

2011. Le programme des animations n'est pas encore définitif à ce jour, mais nous ne manquerons pas de vous le communiquer rapidement.

Une autre nouveauté : le 1er marché aux puces – vide grenier de Durrenbach aura lieu le 05 juin 2011 ! Pensez dès à présent à réserver vos places (elles seront limitées) et préparer vos articles pour votre stand !!

Nous tenons à remercier la municipalité de Durrenbach, l'ensemble de nos sponsors, nos supporters, nos amis (es), nos épouses et copines pour leur soutien moral et financier qui nous fait toujours beaucoup de bien !!

Vous pouvez également consulter : la page du FC Durrenbach 1921 sur le site internet de la Ligue d'Alsace de Football



http://lafa.fff.fr/competitions/php/club/club_fiche.php?cl_cod=504059
Ou rejoindre notre groupe sur Facebook:
<http://www.facebook.com/home.php?#!/group.php?gid=272087030262>

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2011 !!

POUR LE FC DURRENBACH..... TZIGEZAGE..... TZIGEZAGE..... HIP HIP HIP HOOUURRA !



GYM'NANAS

CES DAMES EN PLEIN EFFORT

A la reprise des séances de gymnastique féminine, l'Association «GYM'NNAS» a une fois de plus enregistré 85 inscriptions. Nul besoin de réitérer les bienfaits de l'activité physique, à chacune son rythme pour le démarrage, mais notre nouvelle animatrice, Astride, augmente la cadence de semaine en semaine, sans oublier Vicky, toujours aussi dynamique et fidèle à Durrenbach.

Les séances, toujours en rythme avec une musique spécialement ciblée, sont destinées au renforcement musculaire des abdominaux, des cuisses, fessiers et mollets, mais elles éliminent aussi un grand nombre de toxines grâce à la transpiration. L'effort fourni

donne un bien être émotionnel et physique, une meilleure perception de soi, donc une meilleure qualité de vie : de bonnes raisons pour se mettre au sport-fitness, c'est ce que ces dames ont compris, d'où leur présence assidue aux cours.

**LES HORAIRES SONT : LES MARDIS DE 18H30 A 19H30 OU DE 19H30 A 20H30
LES JEUDIS DE 18H30 A 19H30 OU DE 19H30 A 20H30 COTISATION ANNUELLE : 70 €**

LA MUSIQUE SAINT BARTHÉLÉMY



Le concert de l'Ensemble Saint Barthélémy, sous la direction de Denis Littolf et présenté par Jacky Stauth, s'est déroulé les 10 et 11 avril, pour la première fois sur deux jours. Le succès cumulé sur ces deux jours a largement dépassé les prévisions. Ce qui permet aux musiciens de Durrenbach d'afficher un certain optimisme et de voir une espèce de consécration pour son genre de musique. C'est aussi la récompense pour les nombreuses répétitions durant plusieurs mois, mais également pour la beauté de

ce style de musique qu'ils interprètent: ce style « Egerländer » qui est de nouveau très demandé, même par les générations plus jeunes. Ce style de musique a été créé par un compositeur, arrangeur et chef d'orchestre renommé, du nom de Ernst Mosch, originaire d'une région de la Bohême appelée Egerland, né le 7 novembre 1925 à Zvodau près de Falkenau en Tchécoslovaquie. Malheureusement celui-ci est décédé le 15 mai 1999 à Germarigen en Allemagne. Ernst Mosch était aussi surnommé le roi de la « Blasmusik ». Sa musique est un mélange de la musique populaire de la Bohême et du swing américain. Ernst Mosch était également un tromboniste de talent qui après la guerre jouait dans des orchestres de jazz américain. Le mélange de ces deux ingrédients avait donné naissance à ce nouveau style « Egerländer » : une musique très mélodieuse, légère, agréablement rythmée, rebondissante (référence au swing). Ernst Mosch créa en 1956 l'orchestre « Original Egerländer Musikanten».

LA MUSIQUE NE CONNAÎT PAS DE FRONTIÈRES ET RELIE LES NATIONS

Cet orchestre existe encore aujourd'hui et est actuellement dirigé par Ernst Hutter, le sympathique et digne successeur de Ernst Mosch, que les musiciens de Durrenbach connaissent personnellement. Des liens de sympathie se sont créés avec ces musiciens de haut niveau mais d'une très grande simplicité, lors des Open-Air qui ont lieu tous les ans dans la région du lac de Constance. (voir photo)

Ce style de musique a été instauré à Durrenbach en 1962 par un de ses anciens dirigeants : Rémy Huber et depuis, contre vents et marées la Musique de Durrenbach y est restée fidèle. Ses musiciens à travers les différentes générations sont tous tombés dans la marmite et aujourd'hui après des années de persévérance sont fiers, surtout pour un ensemble villageois, d'avoir acquis la maîtrise de cette musique qui vient du cœur, ce fameux « Egerländer Sound ». D'ailleurs le public ne s'y trompe pas, car la preuve ne vient pas d'une auto-proclamation mais bel et bien des plusieurs centaines de fans qui se déplacent régulièrement lors du concert annuel à Durrenbach.

La Musique de Durrenbach a le plaisir de vous inviter à son prochain concert qui aura lieu au Relais de l'Amitié le 2 et 3 avril 2011. Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'Ensemble ou qui sont encore sceptiques sur ce genre de musique, venez quand même y prêter l'oreille, vous serez agréablement surpris. L'orchestre de Durrenbach vous remercie d'avance pour votre sympathique soutien.

Au cours de l'année 2010 nos musiciens ont encore eu le plaisir de représenter Durrenbach lors de grandes fêtes populaires et de mettre ainsi en avant le nom et le blason du village, comme à l'Aquatique Show de Furdenheim, à Francfort pour l'amicale des alsaciens du monde, à la fête du vin nouveau à Wuenheim (Haut-Rhin)...



MUSICIENS DE DURRENBACH ET DE L'ORCHESTRE « ORIGINAL EGERLÄNDER »
SOIRÉE DANS UN HÔTEL À PFULLENDORF EN ALLEMAGNE À L'ISSU D'UN OPEN AIR.

Seule ombre au tableau : peu de nouveaux jeunes à l'école de musique. Lors de présentation d'instruments à l'école primaire, il est parfois surprenant de voir et d'entendre des enfants, garçons comme filles, souffler pour la première fois dans un instrument sans la moindre peine et d'en sortir des sons cohérents. Dommage pour ces jeunes probables talents qui ne peuvent éclore. Peut-être que les parents n'y croient pas trop. C'est vraiment dommage de ne pas essayer, car une fois le stade de l'enfance dépassé, c'est souvent trop tard.

L'association informe à ce sujet que pour les jeunes qui s'engagent à intégrer ses rangs, elle participe financièrement à leur formation et prête des instruments.

Renseignements :

Denis Littolf Chef d'orchestre Tel : 03 88 54 73 05

René Fabacher Président Tel : 09 65 32 73 46



SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE DURRENBACH-WALBOURG

La section des sapeurs-pompiers de Durrenbach-Walbourg compte actuellement 13 sapeurs pompiers issus de ces 2 communes. Outre leurs communes d'origines ils interviennent également dans les localités de Hinterfeld et Biblisheim.

LA SECTION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE DURRENBACH
Toujours aussi active depuis sa création en 2003, compte 13 jeunes âgés de 11 à 15 ans, issus des communes de Durrenbach, Hinterfeld, Eschbach, Forstheim, Goersdorf, Preuschdorf, Oberdorf-Spachbach et Woerth.

Manifestations prévues en 2011 par l'Amicale :

- Samedi 12 février : 2ème loto bingo, à partir de 20h au relais de l'Amitié, où seront proposés de nombreux gros lots et lots de valeur
- Dimanche 28 août : fête d'été
- Novembre : distribution des calendriers au début du mois.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui soutiennent notre action par leur présence, leur accueil ou leur don.



LES SÉNIORS

Les joyeux retraités
de Durrenbach



Sud de la Vallée de la Sauer. Signalons que cette station d'épuration bénéficie d'un système innovant de séchage des boues, sous serres, avec récupération de chaleur. Il n'y a plus de dégagement d'odeurs. Le 24 Juin fut consacré dans le proche « Palatinat » à une visite du musée de la chaussure à Hauenstein et les ruines du château du Trifels, ainsi qu'une visite guidée de la ville d'ANNWEILER. Un arrêt à Bad-Bergzabern a permis aux habitués des lieux de faire quelques achats. Suite à la dernière proposition faite par le comité de l'association : voir le film « Des hommes et des dieux », qui retrace la vie des moines de Thybirines en Algérie en 1996, a été l'occasion de regrouper des retraités des villages de Durrenbach, Walbourg et Biblisheim.

Dans ce film c'est le profond respect de la vie par les moines qui a marqué les esprits, grâce à la remarquable interpré-

Selon les dernières statistiques concernant la durée de vie de chacun d'entre nous, nous serons encore longtemps à vivre, sur cette terre, et c'est tant mieux !!! ... Ce qui est bien plus important pour nous, les « vieux », c'est que nous puissions nous retrouver encore souvent, pour passer d'agréables moments ensemble. Pour l'année 2010 nous avons toutefois dû constater quelques défections parmi nos membres suite à des problèmes de santé.

Un repas festif pris le 11 février au restaurant « A la Source des Sens » (Famille Weller) a réuni une cinquantaine de membres. L'après-midi du 25 mars, Joseph Klingler et Paul Steiner ont présenté chacun un voyage exceptionnel. Joseph a fait la traversée de l'Atlantique en bateau (trimaran), Paul et son épouse Cécile ont visité l'Australie en voiture, en cars et en train, sur quelques 7000 Km. Par une belle journée du 12 mai, un programme instructif a permis aux intéressés de visiter l'entreprise « Transmétaux » à Biblisheim et de faire le tour de la nouvelle station d'épuration qui traite les rejets des 14 communes du



tation des acteurs. Lorsque paraîtra ce bulletin, nous aurons déjà eu la chance d'avoir passé un agréable moment ensemble, à l'invitation de la commune pour fêter NOËL. Un grand merci à Monsieur le MAIRE et à son équipe.

RELIGION *La reconnaissance de la nouvelle communauté de paroisses* *« St Jean témoin de la transfiguration »*

ACCUEIL DE L'ARCHEVÊQUE

M. l'abbé Sébastien Philipps a eu l'honneur d'accueillir Monseigneur Jean-Pierre Grallet archevêque du diocèse de Strasbourg, M. Joseph Lachmann vicaire épiscopal, M. Dominique Moog curé doyen de la zone de Wissembourg et Mme Brigitte Galivel animatrice de zone à l'occasion de l'instauration de la communauté de paroisses regroupant celles de Biblisheim, Durrenbach, Gunstett, Hegeney et Walbourg.

Une première rencontre avec les Maires, Mme Caribol de St Georges, MM. Meyer-Kuhn, Haas, Isel, Sibler et leurs adjoints, les Présidents et les membres des conseils de fabrique, ainsi que

les membres de l'E.A.P, s'est tenue le 20 novembre au relais de l'amitié à Durrenbach. Après le mot de bienvenue prononcé par M. Denis Riedinger, les maires ont présenté les communes, l'activité locale et leurs particularités. C'était aussi l'occasion d'exprimer nos attentes et d'échanger sur les questions actuelles de notre société et notamment des valeurs morales dans le monde de demain. Mgr J. P Grallet a clôturé les débats en répondant à toutes les interrogations. Cette première rencontre très constructive s'était terminée avec un verre de l'amitié offert par la commune de Durrenbach.

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

Le dimanche 21 novembre c'est dans une église St-MICHEL, archi bondée de Gunstett, qu'a été célébrée la grand-messe par l'archevêque. La solennité de cette célébration a eu toute son ampleur grâce aux chants majestueux des quatre chorales réunies sous la direction de Michel Birgel et accompagné à l'orgue par Jean François Fritsch. Parmi les innombrables fidèles on pouvait également reconnaître les élus des différentes communes dont les paroisses sont concernées ainsi que le président du Conseil Général et Conseiller Général du Canton de Woerth, M. Guy Dominique Kennel. C'est au cours de cette cérémonie que cette communauté de paroisses a été reconnue officiellement par l'archevêque sous le nom de «*Communauté de paroisses St-Jean, témoin de la transfiguration, entre Eberbach et Sauer*».

Cette instauration constitue une nouvelle étape dans le réaménagement de nos paroisses suite à la diminution du nombre de prêtres.

A l'issue de cette célébration un vin d'honneur a été offert au



Eglise St Michel de Gunstett

foyer Saint-Michel par la commune de Gunstett. Suite à ça ; c'est un succulent repas festif qui a été servi à la salle des fêtes, (également de Gunstett), avec le sympathique concours des membres des différents Conseils de Fabrique et des membres de l'E.A.P (Équipe d'animation pastorale).

UN REPAS CONVIVIAL À LA SALLE DES FÊTES DE GUNSTETT



Mgr Grallet debout

En remettant un cadeau à Mgr Grallet de la part du Conseil Général, c'est avec une touche d'humour que M. Guy Dominique Kennel lui a déclaré être très honoré de remettre ce cadeau au plus grand archevêque de France. (Mgr Grallet fait dans les deux mètres) Il lui a ensuite recommandé, avec la même touche d'hu-



Guy Dominique Kennel debout

mour de rester assis tant qu'il est debout, pour éviter de lui accentuer sa propre taille dans la mesure inverse et que ce n'est que de cette façon qu'il peut dépasser l'archevêque en hauteur.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

COMMUNES DE : BIBLISHEIM - DURRENBACH - GUNSTETT - HINTERFELD - WALBOURG

JANVIER		
Samedi 8	WALBOURG	Soirée théâtrale
Dimanche 9	WALBOURG	Fête du 3ème Age
Samedi 15	WALBOURG	Soirée théâtrale
Samedi 29	WALBOURG	Couscous Walbourg Basket 12h00
FEVRIER		
Samedi 12	DURRENBACH	Loto-Bingo Amicale Sapeurs Pompiers
Dimanche 20	DURRENBACH	Tournoi de Belote FC Durrenbach
MARS		
Samedi 12	WALBOURG	Portes ouvertes Séminaire
Dimanche 13	WALBOURG	Bourse aux vêtements – enfants-ados
Samedi 19	GUNSTETT	Championnat de Pétanque
Dimanche 20	GUNSTETT	Tournoi de Pétanque – Non licenciés
AVRIL		
Samedi 2	DURRENBACH	Concert Musique St Barthélémy
Dimanche 3	DURRENBACH	Concert Musique St Barthélémy
Dimanche 3	ESCHBACH	Soupe aux pois - Caritas
Samedi 9	GUNSTETT	Concert Accordéon Club
Lundi 25	DURRENBACH	Course cycliste
MAI		
Samedi 7	WALBOURG	Tartes flambées chorale Walbourg
Dimanche 15	DURRENBACH	Matinée grosses truites
JUIN		
Jeudi 2	WALBOURG	Kermesse Séminaire
Samedi 4	GUNSTETT	Tartes flambées Sapeurs Pompiers
Dimanche 5	DURRENBACH	Vide grenier FC Durrenbach
Samedi 11	DURRENBACH	90ème Anniversaire FC Durrenbach
Lundi 13	DURRENBACH	90ème Anniversaire FC Durrenbach
Samedi 17	WALBOURG	Fête de l'école
Mardi 21	DURRENBACH	Fête Nationale de la Musique
Samedi 25	BIBLISHEIM	Elsässer Owe
JUILLET		
Mercredi 6	DURRENBACH	Pêche des retraités
Mercredi 13	DURRENBACH	Feu d'artifice FC Durrenbach - Bal
AOÛT		
Vendredi 12	WALBOURG	Don du sang
Dimanche 14	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Lundi 15	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Dimanche 21	WALBOURG	Fête du charolais Ferme Hoeffel
Samedi 27	DURRENBACH	Open Air Volksmusik
Dimanche 28	DURRENBACH	Fête d'été Sapeurs Pompiers
SEPTEMBRE		
Dimanche 4	GUNSTETT	Messti
Samedi 10	WALBOURG	Tartes flambées Sapeurs Pompiers
Dimanche 11	DURRENBACH	Kermesse Communale
Dimanche 11	BIBLISHEIM	Marché aux puces

Dimanche 18	DURRENBACH	Matinée grosses truites
OCTOBRE		
Samedi 1	DURRENBACH	Soirée Volksmusik
Dimanche 2	GUNSTETT	Apéritif Chorale 11h00
Dimanche 2	DURRENBACH (étang)	Kesselfleisch AAPPMA - Pêche
Dimanche 9	GUNSTETT	Choucroute Accordéon club
Dimanche 9	WALBOURG	Bourse aux jouets
Samedi 15	WALBOURG Séminaire	Foire aux vins et produits du terroir
Dimanche 16	WALBOURG Séminaire	Foire aux vins et produits du terroir
Lundi 24	DURRENBACH	Don du sang
Samedi 29	DURRENBACH	Soirée choucroute FC Durrenbach
NOVEMBRE		
Vendredi 4	DURRENBACH	Réunion calendrier des fêtes (20 h)
Dimanche 13	GUNSTETT	Colombophiles express -repas midi / soir
Samedi 19	GUNSTETT	Soirée de l'Évangile (salle polyvalente)
Dimanche 27	DURRENBACH	Déjeuner dansant AAPPMA
DECEMBRE		
Samedi 3	DURRENBACH	Marché de Noël – En avant les Enfants
Dimanche 4	DURRENBACH	Fête des séniors
Dimanche 11	GUNSTETT	Concert de Noël Accordéon Club
Dimanche 11	GUNSTETT	Fête du 3ème âge
Samedi 17	DURRENBACH	Concert de Noël - ASCL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CHAUFFERIE

MIXTE

BOIS

GAZ/FIOUL



Suite à des réflexions menées conjointement dès 2006 par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains et le syndicat des eaux du canton de Woerth sur la réfection de leur système de chauffage, la communauté de communes a décidé en 2007 de construire une chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur à proximité de la maison des services et des associations, à Durrenbach.

Les objectifs de ce projet sont notamment de mutualiser et ainsi optimiser un système de chauffage entre des bâtiments proches l'un de l'autre, d'utiliser une énergie renouvelable et locale (le bois) et ainsi de diminuer la consommation d'énergie fossile et la production de CO₂, gaz contribuant

à l'effet de serre et au réchauffement climatique. Ainsi, la chaufferie permettra de substituer chaque année 500 000 litres de fuel par du bois et d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 1 360 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 912 voitures parcourant 10 000 kms par an.

Les travaux ont démarré en avril 2010 et devraient se terminer début 2011 par les aménagements extérieurs. Le bâtiment est constitué d'une part de la chaufferie et d'autre part de 2 silos de stockage du bois. La chaufferie comporte une chaudière bois de 1,5 MW (MW=Million de Watt), 1 chaudière gaz de 1,5 MW et 1 chaudière mixte gaz/fioul de 1,5 MW. Elle couvrira les besoins en chauffage de l'établissement thermal, de la mai-





son des services et des associations et du siège du syndicat des eaux. A terme, d'autres bâtiments situés dans un périmètre rapproché pourraient également être raccordés au réseau. La chaufferie est également équipée d'un système de filtration de fumées (multicyclone et électrofiltre) qui permet d'être largement plus performant que les normes en vigueur. L'exploitation a été délé-



guée par la communauté de communes à l'entreprise Dalkia. Elle aura en charge la fourniture en chauffage, l'entretien des installations et la gestion des abonnés. Le coût total du projet (études et travaux) est de 1,6 millions d'euros, subventionné à hauteur de 50% par l'Europe, la Région Alsace, l'ADEME et le Conseil général du Bas-Rhin.

ACTION HUMANITAIRE

RÉCIT DU VOYAGE HUMANITAIRE AU BURKINA-FASO

En été 2010, pour la quatrième année consécutive, dix lycéens du Séminaire de jeunes de Walbourg ont participé à un projet humanitaire à Imasgho, petit village du Burkina Faso. Au cours des cinq semaines passées en Afrique, nos jeunes accompagnés par leurs professeurs Olivier Combeau, Dominique Kiefer et son épouse, ont apporté des aides conséquentes et diversifiées à la population, particulièrement de ce village de brousse situé à une centaine de kilomètre de la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou.

L'argent récolté auprès de nombreux sponsors a permis d'emporter la somme de 40 000 euros pour tout d'abord construire un

second bâtiment pour le lycée-collège. Ce bâtiment composé de quatre salles de classe a ouvert ses portes à la rentrée 2010 et a accueilli sa première classe de seconde. Cette somme a aussi permis d'acheter des fournitures scolaires sur place et de les distribuer à plus de 2000 écoliers et collégiens de sept établissements de la région. Les distributions de matériel scolaire constituèrent un événement important pour la population qui nous a accueilli comme il se doit dans sa tradition par une cérémonie où danses, chants et offrandes en guise de remerciement étaient de rigueur. Ceci fut aussi l'occasion de rencontres étonnantes, émouvantes et passionnantes, mais aussi d'initiation avec les locaux.

A Imasgho, nos étudiants alsaciens ont assuré des cours de vacances et de soutien en mathématiques, français et anglais, à près de 500 collégiens en 6ème, 5ème, 4ème, et 3ème. Tout ceci à raison de quatre heures de cours chaque matin, six jours sur sept et pendant deux semaines. L'après midi était l'occasion de se reposer et de préparer les prochains cours, alors que le dimanche était réservé à l'office religieux. Les lycéennes ont également mis en place et dispensées des cours d'alphabétisation avec Nicole Kiefer à de jeunes femmes mariées de force et enfuies de chez elles. Leur volonté, leur détermination et leur avidité dans cet apprentissage nous ont impressionnés, surtout que nous avons constaté beaucoup de progrès en seulement

2 semaines. Après le départ des « nassaras » (c'est-à-dire « blanc » en moré), ce sont des jeunes burkinabés de l'association des jeunes étudiants originaire d'Imasgho qui prennent le relais en assurant des cours de soutien pendant toute l'année scolaire avec notre soutien financier et matériel.

Une partie du séjour a bien sur été consacrée à la découverte de ce pays très accueillant où une chaleur (pas que climatique) et une joie de vivre émanent de tous ses habitants malgré la pauvreté. Ce petit circuit touristique a alors permis de relativiser les conditions de vie matériel dans lesquelles nous vivons et à reconsidérer notre statut de consommateur.

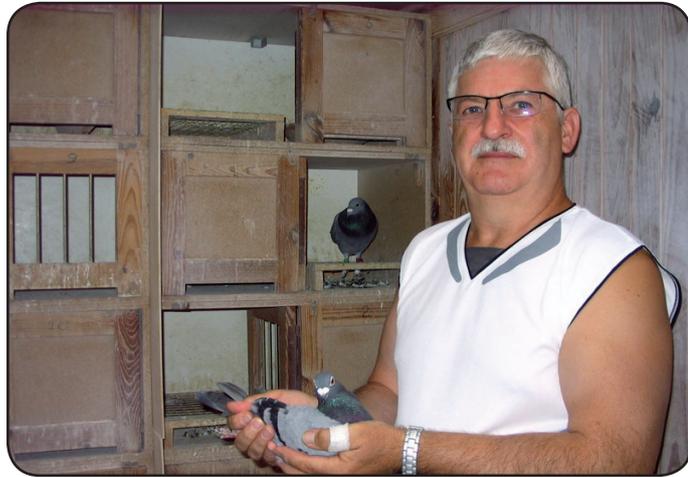


Photo souvenir avec de jeunes Burkinabés. Charlotte tient la pelle.

En ce qui concerne la morale de cette expérience formidable, il est clair que chaque moment restera à jamais gravé dans nos mémoires, que les relations entre nous ont été renforcées et que la plupart d'entre nous y retournerons un jour. C'est un pays où les vraies valeurs humaines ont su être préservées comme la solidarité, et où la beauté, la richesse intérieure d'une personne surpasse largement tous ses attributs matériels. La magie du Burkina provient de sa population et c'est elle qui nous a émue.

Helmer Charlotte

Bernard Weishaar remporte le premier prix international de colombophilie. Une première en Alsace depuis l'instauration de ce concours. Bernard joue environ 80 pigeons chaque saison, dont 40 mâles et 40 femelles, sur un élevage qui compte environ 200. Il participe au concours allemand, puis également au concours de Bourges, Argenton et Bordeaux, avant d'entamer la saison des



Bernard avec Narbonne dans son colombier

internationaux. Le fruit d'un travail et d'une sélection rigoureuse a permis à son champion d'être le premier sur 1958 en nationale et 13 531 pigeons en internationale, qui ont été lâchés à Narbonne à 6h50 le 24 juillet dernier. Le champion appelée Narbonne grâce

— 2010 —
„Narbonne“
F 07 234 856 ♂

1° nat. Narbonne 1 958 Pigeons
1° int. Narbonne 13 531 Pigeons

WEISHAAR Bernard

9 rue principale
F. 67360 Durrenbach
Tel.: 0033 (0) 3 88 902447
Email bernard.weishaar0033@orange.fr

à son exploit a rejoint son colombier à Durrenbach à exactement 18h00 28 minutes et 11 secondes, après avoir parcouru une distance de 730 kilomètres à une vitesse de 1057, 45 mètres minutes. Aujourd'hui le Narbonne vie une retraite dorée aux pays du soleil levant pour faire le bonheur d'un colombophile japonais. En avril dernier c'étaient également les enfants de l'école primaire de Durrenbach qui avaient la joie de visiter le colombier de Bernard et de pouvoir ainsi toucher et tenir avec émerveillement ces remarquables oiseaux.

UN ÉCRIVAIN À DURRENBACH

Le célèbre manuscrit alsacien du XII^{ème} siècle, rédigé au Mont Sainte-Odile, l'Hortus Deliciarum, contrairement à la déclaration officielle, n'a pas brûlé dans l'incendie du Temple-Neuf à Strasbourg en 1870.

Un libraire régional, Lionel de Sandner, prépare un catalogue de livres destinés à une vente aux enchères à Entzheim, et dont le célèbre manuscrit en question constitue la pièce majeure.

Pourquoi une secte, les Herratiques, veut-elle s'emparer de cet ouvrage mystique ? Quel crédit peut-on accorder à une prédiction vieille de près de mille ans ? Les investigations du CERN vont-elles corroborer la menace annoncée par un message issu de la nuit des temps ?

Que se passe-t-il au château de Pourtalès ? Qui est réellement Charles de Maïstre, le mentor de Lionel ? Comment Lionel arrivera-t-il à mener à bien sa mission ? Avec l'aide de qui ? De Christine son amie ? De la jeune iranienne Samira ?

De l'abbesse Herrade de Landsberg au sommet de l'Otan de Strasbourg, de la Mère supérieure Hildegarde von Bingen à Tomi Ungerer, du château de Pourtalès aux crêtes vosgiennes, la vedette de ce livre est avant tout : l'Alsace.

Sectes, francs-maçons, ésotérisme, érotisme, raisons d'Etat, service de police parallèle, gastronomie, actualité locale, amitié, amour et sensibilité sont les ingrédients de ce roman policier historique régional.

Un « Da Vinci Code » à l'alsacienne
Par un auteur de Durrenbach

J.C. DIEMER
L'HORTUS DELICARUM
le manuscrit retrouvé
Tome 1
Herrade de Landsberg

Disponible en librairies, grandes surfaces, sur Internet et chez l'auteur au 0388907451

[Http://hortusdeliciarum.over-blog.fr](http://hortusdeliciarum.over-blog.fr)

Au fil des pages, nous rencontrerons Tomi Ungerer, Germain Muller, le rayon vert de la cathédrale de Strasbourg et assisterons à la naissance du drapeau européen ; la première mise sur le marché du foie gras aux environs de 1784, un repas vigneron typique des années d'après-guerre, mais aussi quelques richesses de la table alsacienne ; le sommet de l'OTAN et ses tracasseries au quotidien, les élans amoureux d'une jeune Iranienne, la complicité amicale d'une jeune Espagnole, l'aide d'un ami gitan (l'Alsace n'a-t-elle pas été de tout temps une terre d'accueil ?) et bien entendu Michèle et Charles, véritables parents adoptifs de mon héros. Et puis, nous découvrirons des personnages éminents du XII^{ème} siècle, tel Théophilus Presbyter, auteur d'une encyclopédie du savoir technique du Moyen Age dans le domaine de l'art et de l'artisa-

nat, l'archevêque Malachie d'Armagh, ami de Saint Bernard de Clairvaux et une correspondance épistolaire entre Hildegarde von Bingen et Herrade de Landsberg.

Enfin, il s'agit de ne pas oublier qu'une prédiction, ... mais chut, n'en dévoilons pas de trop !

Editions JCD. Disponible en librairies, en grandes surfaces, sur Internet et chez l'auteur (0388907451). 376 pages. Dédicace de l'auteur. Un marque-page offert.

Le blog : <http://hortusdeliciarum.over-blog.fr>

C'EST BEAU LA NEIGE

Nous avons été particulièrement gâtés par les dernières chutes de neige et très sollicités par les déblayements et autres difficultés...

Heureusement que dans ces circonstances certaines personnes se mettent au service des autres, sans compter, dans le seul but d'être serviable.

Nous voudrions très sincèrement et tout particulièrement remercier Jean-Claude GARING (voir photo) pour les toutes les heures de dévouement passées au service de son voisinage : déblayement des trottoirs, des accès aux propriétés, des cours

Non seulement ses voisins, mais également la commune lui en sont très reconnaissants.



INFORMATION



Poubelle Bleu TROP D'ERREURS DE TRI



Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin va prochainement mobiliser son équipe d'ambassadeurs du tri pour effectuer des contrôles ponctuels des contenus des bacs bleus.

Cette opération n'est pas destinée à pénaliser les usagers mais vise à intensifier la prise de conscience sur l'importance des bons gestes du tri.

TROP D'ERREURS DE TRI sont constatées actuellement. Si le bac contient globalement des déchets valorisables mais présente néanmoins quelques erreurs, une étiquette verte sera apposée sur le bac et une fiche technique sera glissée dans la boîte aux lettres correspondante afin d'informer le foyer des anomalies constatées. Le bac sera néanmoins collecté.

Dans les semaines suivantes ce bac sera à nouveau contrôlé et en cas de récidive il y aura un refus de vidage matérialisé par un autre autocollant.

Si le bac comprend trop de matériaux non conformes (ordures ménagères, films, jouets plastiques, verre, déchets verts, bois...) de l'ordre de 50 % de son volume, un autocollant avertira l'utilisateur



et le rippeur que le bac est non conforme et qu'il ne sera pas collecté. Par la suite, une autre équipe d'ambassadeurs passera pour aider l'utilisateur dans son action de tri et en cas d'absence déposera une fiche technique justificative dans la boîte aux lettres.

Les ambassadeurs continueront à vous aider dans l'adoption des bonnes pratiques de sélection des déchets recyclables.

Cette campagne n'aura aucune incidence sur les bons trieurs mais devrait inciter les mauvais trieurs à plus de vigilance.

CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement 5 rue Hannong 67000 Strasbourg

www.caue67.com

Votre architecte-conseiller du CAUE du Bas-Rhin intervient

dans votre commune et vous conseille sur rendez-vous au 03 88 15 02 30 www.caue67.com

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL AVANT DE VOUS ENGAGER :

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire.

Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin...

Il vous aide à :

- tirer parti de votre terrain,
- connaître les règles administratives
- définir vos besoins, l'organisation et l'importance des espaces aptes à y répondre,
- adapter le projet au site et à son environnement,
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés,
- maîtriser les coûts de construction et les dépenses de fonctionnement.

COMMENT RENCONTRER UN CONSEILLER DU CAUE :

- Vous n'avez pas encore le permis, ni déposé de demande de Permis de Construire
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin

PRENEZ RENDEZ-VOUS

en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au 03 88 15 02 30

sur le site www.caue67.com dans la rubrique «service aux particuliers»



L'architecte-conseiller vous proposera sous 15 jours ,

un rendez-vous sur le lieu de votre projet.

A noter

- Le conseil de l'architecte du CAUE est gratuit pour le particulier, il se place hors de tout acte
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous apportent conseils et informations : ils ne font pas de maîtrise
- Le CAUE du Bas-Rhin est une association à compétences départementale créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur
- Le CAUE est composé d'une quinzaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrage (municipalités) et privés (associations, entreprises...) en ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlement d'urbanisme.



Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

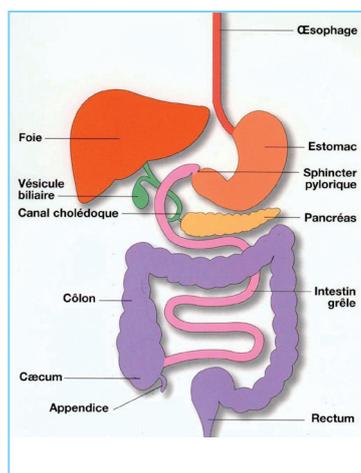
Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 438 cancers et d'en éviter 2.216 depuis 2003 en Alsace (données de septembre 2010).

Dans la commune de DURRENBACH, la 2ème campagne a débuté en octobre 2010. Lors de la 1ère campagne, 47,6 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :



FAITES LE TEST TOUS LES DEUX ANS

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
Tel : 03 89 12 70 13 - Fax 03 89 12 70 17 - e-mail : secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr

SUITE AUX RÉCLAMATIONS D'HABITANTS DE NOTRE VILLAGE, NOUS VOUS RAPPELONS LES QUELQUES RÈGLES DE CITOYENNETÉ SUIVANTES :



CHIENS ET CHATS ERRANTS.

Sur la voie publique les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse. Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière. Ils ne seront restitués à leurs propriétaires qu'après paiement des frais occasionnés

PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT.

Ne laissez pas vos animaux domestiques faire leurs besoins sur la voie publique. Soyez équipés pour qu'en cas de nécessité vous puissiez ramasser le petit cadeau de votre compagnon.

BRUITS DE VOISINAGE.

Pour éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne laissez pas vos chiens aboyer de façon continu.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS



Les trottoirs et les places publiques, n'étant pas stabilisés pour supporter de grandes charges et pour éviter des frais de remise en état inutiles, subis par l'ensemble des citoyens, la commune rappelle que le stationnement sur les trottoirs et les places publiques est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Les infractions pourront être constatées par la gendarmerie.

NOËL APPROCHE

Comme tous les ans à pareille époque, l'installation des guirlandes de Noël et la mise en place du sapin sont les prémices des joyeuses fêtes de famille de fin d'année. Cette année le sapin de Noël a été offert par Mme Deubel 53 Grand'rue.

Cet arbre a commencé à gêner dans la propriété, il a ainsi pu terminer sa carrière d'arbre d'ornement dans toute sa splendeur et majesté sur la place de la mairie, au plaisir de tous les citoyens.

(Si quelqu'un du village voudrait se débarrasser pour la fin de l'année, d'un sapin devenu trop envahissant, veuillez le signaler à la mairie).

La commune remercie sincèrement, cette année encore, Mons Richard Huss pour son implication personnelle et pour sa gracieuse mise à disposition de ses engins de levage, non seulement pour ces travaux de décoration mais aussi pour le remplacement des ampoules de l'éclairage public à différents moments de l'année.



Commission information.

Charles Meyer-Kuhn - Jean Weishaar - Jean-Yves Georges - Claudine Helmer - Heintz Laetia - Patricia Kocher - Paul Steiner - Damien Weiss. Conception, mise en pages : René Fabacher.

*Féerie hivernale
le 17 décembre 2010*

